

COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE



PANORAMA 2024



FONDATION DES PARCS
ET JARDINS DE FRANCE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

*La fondation a aidé à la restauration
du jardin de l'Abbaye de Saint-André à
Villeneuve-lez-Avignon dans le Gard.*

La Fondation des Parcs et Jardins de France a pour objet de préserver,
restaurer et développer les parcs et jardins de France visibles par le public,
de les faire connaître en France et dans le monde.



COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE



Vous aimez les Parcs et Jardins, vous êtes sensibles à l'esthétique, vous êtes en lien avec la nature. Et vos fonctions, vos mandats, vos responsabilités vous sensibilisent toujours davantage à ce patrimoine fragile.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de vous offrir ce Panorama, qui est le fruit d'une collaboration entre les 31 associations qui composent le Comité des Parcs et Jardins de France. Leurs plus de 5 000 membres sont unis pour mettre en commun leurs connaissances et développer leurs actions dans l'intérêt de tous les Parcs et Jardins de France.

Repérer, visiter, écouter, inventorier, identifier, défendre, récompenser... la mise en valeur de chacun de ces jardins, du plus modeste au plus prestigieux, est un exercice inlassablement renouvelé.

La qualité des partenaires sur qui nous pouvons nous appuyer est essentielle. Citons, entre autres, la Fondation des Parcs et Jardins de France, le ministère de la Culture, ses Rendez-vous aux jardins et son label Jardin Remarquable, French Heritage Society...

Les événements du monde du jardin, mais aussi chaque colloque, chaque exposition, chaque voyage d'amateurs éclairés organisé dans nos régions, dans toute l'Europe et dans le monde entier, constituent autant d'ambassades de la diversité botanique, du patrimoine historique et de la richesse culturelle des Parcs et Jardins de France.

BRUNO DELAVENNE
PRÉSIDENT DU CPJF



LE COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

Reconnu d'Intérêt Général, le Comité des Parcs et Jardins de France rassemble aujourd'hui 31 associations régionales ou départementales de parcs et jardins. Ces associations regroupent plus de 5 000 adhérents : propriétaires, gestionnaires et amateurs de jardins.

Le CPJF a vocation à entreprendre, soit directement, soit par l'intermédiaire des associations qui le constituent, toutes actions contribuant à la création, la préservation, la mise en valeur et la promotion des parcs et jardins de France et de leur environnement.

Une fédération

Le CPJF définit avec ses associations membres les besoins spécifiques des propriétaires et des responsables ou gestionnaires de parcs et jardins, afin de les représenter auprès des administrations nationales et internationales.

Il informe ses associations membres de toute nouvelle disposition législative ou réglementaire concernant les parcs et jardins, dont il a connaissance.

Partenariats

Le CPJF est partenaire d'associations nationales en lien direct avec le patrimoine des jardins ou de la botanique : APBF, DH, EBTS, FHS, IEJP, Les amateurs de jardins, Potagers et Fruitières de France, SNHF, VMF. Le CPJF a établi des partenariats durables avec des institutions publiques et privées, au premier rang desquelles figurent le ministère de la Culture, la Fondation des Parcs et Jardins de France, l'Institut Européen des Jardins et Paysages, French Heritage Society, la Demeure Historique, les Vieilles Maisons Françaises et la SNHF.

Orientations

En s'appuyant sur l'expérience et l'avis des associations membres, le CPJF se donne pour objectifs généraux à long terme :

- d'élaborer une démarche commune pour la préservation et le développement des parcs et jardins. Une action de protection, de restauration ou de création, d'entretien, de gestion, de mise en valeur, de promotion culturelle et touristique, des parcs et jardins.
- d'encourager l'ouverture au public

- de formuler et défendre les mesures qui répondent aux besoins spécifiques des propriétaires et des gestionnaires de jardins.
- d'étudier les incidences de toutes les menaces environnementales pesant sur ces lieux de biodiversité que représente l'écosystème des parcs, des jardins et de leurs abords.

- de proposer des méthodes permettant aux propriétaires de parcs et de jardins de mieux contribuer au développement durable.

Moyens

Pour réaliser ses objectifs, le CPJF mobilise tous les moyens compatibles avec son objet : rencontres avec les pouvoirs publics et les médias, notamment avec l'Association des Journalistes du Patrimoine, colloques, actions de formations, conférences, voyages d'étude, prix, publications, un site internet, une newsletter mensuelle, une page Facebook, une revue spécialisée...

Le CPJF agit soit directement, soit grâce à des subventions.

Parfois par l'intermédiaire de la **Fondation des Parcs et Jardins de France**, sous égide de la Fondation de France.

La FPJF a pour objet de préserver et restaurer les parcs et jardins de France visibles par le public, de les faire connaître. Elle met en valeur les Arts du jardin et notre patrimoine botanique. La FPJF assure une mission de diffusion des connaissances des Arts du jardin, et soutient le rôle social, éducatif et thérapeutique des jardins. <https://www.fondationparcsetjardins.com/>

Également avec l'**Institut Européen des Jardins et Paysages**, un lieu dédié à la préservation de la mémoire des jardins d'Europe, qui recense, numérise et valorise les archives, ainsi que de toutes les autres sources et données liées aux jardins et paysages d'Europe.

L'IEJP est un centre de documentation et une bibliothèque à vocation européenne consultable sur place au sein du château de Bénouville.

Tous les mois, il organise deux conférences au château de Bénouville.

<https://europeangardens.eu/>

Rendez-vous aux jardins et Label Jardin Remarquable

En partenariat avec le ministère de la Culture, le CPJF mobilise son réseau d'associations et leurs jardins adhérents pour « Rendez-vous aux jardins », l'opération nationale d'ouverture des jardins au public au mois de juin.

Les associations régionales membres du CPJF participent aux travaux des commissions d'attribution du label **Jardin remarquable** : elles sont membres de droit des groupes de travail « Jardin remarquable » et participent activement aux réunions des commissions d'attribution du label dans les DRAC.

Site internet www.parcsetjardins.fr

Le CPJF s'est doté d'un site internet qui a pour vocation de recenser, d'héberger et de présenter tous les parcs et jardins de France qui ouvrent leurs portes au public. Grands ou petits, publics ou privés, ouverts régulièrement ou sur rendez-vous. La sélection de plusieurs indexes permet une recherche avancée et précise.

Ce site réunit aussi de nombreuses actualités « Parcs et Jardins » en France, notamment celles du ministère de la Culture et des associations régionales ou départementales membres du CPJF.

Depuis sa création en 2007, le site a enregistré plus de huit millions de sessions ouvertes par plus de 6 millions d'utilisateurs, basés essentiellement en France et en Europe.

Newsletters

Le CPJF publie une newsletter mensuelle, adressée à l'ensemble des parcs et jardins présents sur le site du CPJF, à toutes les associations membres du CPJF qui la diffusent auprès de leurs propres adhérents, et à un fichier d'amateurs spontanément inscrits. Ces lettres mensuelles reprennent les éléments clés des informations émanant du CPJF, du ministère de la Culture, des associations membres du CPJF, de la FPJF et de l'IEJP.

Ces newsletters font référence dans l'univers de la communication « Jardins ».

Abonnement en page d'accueil du site internet du CPJF www.parcsetjardins.fr.

Parcs & Jardins de France

Le CPJF est partenaire de la revue Parcs & Jardins de France éditée par L'Art des Jardins, diffusée nationalement dans le réseau de presse et distribuée par abonnement et sur internet à plusieurs milliers d'exemplaires. Cette revue réalisée par la rédaction du magazine expose à chaque parution le panorama des jardins d'une région spécifique autour de parcours thématiques et comporte un cahier d'actualités réservé au CPJF et aux associations membres, constituant un tremplin original vers le grand public (7 parutions depuis 2021).

Neurodon

La recherche en neurosciences le démontre : l'environnement de vie a un impact sur la santé du cerveau. Certains facteurs de cet environnement ont un effet positif voire protecteur sur le cerveau, c'est le cas des activités au contact de la nature telles que le jardinage ou la visite de jardins. Grâce à un partenariat établi de longue date avec la Fédération de Recherche sur le Cerveau (FRC), le CPJF mobilise tous les ans ses associations et leurs jardins adhérents pour participer à l'opération annuelle « Jardins ouverts pour le Neurodon » : un week-end d'ouverture qui est l'occasion de communications à la fois sur l'ouverture des jardins et sur les besoins de la recherche sur les maladies du cerveau. Cette opération bénéficie d'une promotion nationale et une partie de la recette (2€ par entrée) sert au financement de la recherche.

Fêtes des plantes

Une présence active pour représenter le CPJF, les associations et leurs jardins adhérents, lors des fêtes des plantes notamment à la Fête des Plantes d'automne de Saint-Jean de Beauregard, et au Village Botanique du Parc Floral de Paris pour les

Rendez-vous aux jardins ; mais aussi dans toutes les régions de France, avec le soutien et la présence sur place des associations du CPJF.

Prix

Le CPJF encourage ses associations à présenter des candidats aux différents prix. Chaque année, le CPJF présente au moins un dossier de candidature aux Chapters de **French Heritage Society** qui récompense la restauration d'un élément bâti dans un jardin protégé MH, et le CPJF participe au jury de présélection des dossiers.

Règlement et formulaire de candidature sur le site internet du CPJF.

<https://www.parcsetjardins.fr/actualites/prix-et-mecenats/prix-french-heritage-society-fhs-2023-858>

Le CPJF donne par ailleurs chaque année un « **Prix des Collections** » à la **fête d'automne de St-Jean de Beauregard** pour récompenser un exposant pour la présentation d'une collection végétale spécialisée, la plus exhaustive possible.

Les jardins adhérents des associations membres du CPJF peuvent participer au **Prix de l'Art du jardin Fondation Signature - Institut de France**, en partenariat avec le ministère de la Culture dans le cadre du label « Jardin remarquable ». Ce Prix récompense un parc ou un jardin ayant obtenu le label « Jardin remarquable ». Il a pour ambition d'encourager la créativité et de soutenir des talents dans le domaine des jardins d'exception.

Des associations régionales priment également des jardins, à l'exemple du **Prix du Jardin Patrimonial en Aquitaine**. Mis en place par l'Association des Parcs et Jardins d'Aquitaine et doté d'un soutien de 4 000€, ce prix a pour objectif d'accompagner et de récompenser une restauration ou une extension d'un jardin labellisé Jardin Remarquable.

Soutenez l'Art des Jardins de France !

Rejoignez l'association de parcs et jardins de votre région.

<https://www.parcsetjardins.fr/associations/regionales>

ORGANISATION

Le CPJF est administré par l'assemblée des présidents et présidentes des associations membres. Il est dirigé par un Conseil d'Administration formé d'un bureau et d'administrateurs.

BUREAU

Bruno Delavenne
Président (Haute-Normandie)

Geoffroy de Longuemar
Vice-Président, Trésorier (Bretagne)

Michel de Rivoyre
Vice-Président (Midi-Pyrénées)

Richard Flahaut
Vice-Président (Île de France)

Jacques Hennequin
Secrétaire (Île de France)

ADMINISTRATEURS

Dominique Borgeaud
(Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Françoise Droulez
(Hauts de France)

Guillaume Henrion
(Centre-Val de Loire)

Paul-Étienne Lehec
(Picardie)

Xavier de Taffin
(Seine et Marne)

Christine Toulrier
(Pays de la Loire)

Christel de Wendel
(Lorraine)

Didier Wirth
(Basse-Normandie)



Accédez directement au site du CPJF en scannant ce code avec votre smartphone ou votre tablette.



FONDATION DES PARCS
ET JARDINS DE FRANCE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

LA FONDATION DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

Créée par Didier Wirth quand il présidait le Comité des Parcs et Jardins de France, la Fondation des Parcs et Jardins de France œuvre à la valorisation et à la transmission de l'Art des jardins ainsi qu'à la protection et au développement des parcs et jardins en France.

Didier WIRTH a créé la Fondation des Parcs et Jardins de France en avril 2008 pour mieux faire connaître et développer les parcs et les jardins de France, ainsi que l'Art des jardins, qui mérite d'être soutenu autant que celui de l'architecture.

La FPJF s'emploie aussi à faire partager au grand public le goût et même l'amour des jardins. C'est la condition indispensable pour assurer le renouvellement de maîtres d'ouvrage et de jardiniers dévoués qui sont indispensables à la survie de nos jardins, et rares parmi les jeunes générations.

En outre, depuis quelques années, les rapports du GIEC obligent à prévoir une adaptation urgente de nos parcs et jardins à l'augmentation rapide des tempêtes et inondations, de la sécheresse et de la température, qui pourrait atteindre des extrêmes dramatiques avant la fin du siècle.

réalisation de films ou de documentaires.

- de **soutenir le rôle social, éducatif et thérapeutique** des jardins.

Elle remet également une bourse « **Michel Baridon** », aux spécialistes de l'art des jardins, et aux chercheurs dans le cadre d'un master ou d'une thèse.

Devenez mécènes, encouragez la sauvegarde des jardins français.

Entraînez amis et entreprises,

Faites un don à la Fondation des Parcs et Jardins de France !

« À une époque où l'environnement est menacé et où s'accroît le réchauffement de la planète, nos jardins prennent une importance encore plus grande. Ils sont des signes forts du désir de préserver la nature qui nous anime tous. Par leur beauté, ils sont l'expression magnifique de nos civilisations et par leur nature, le lien le plus universel entre les hommes. » Didier Wirth

La FPJF est placée sous l'égide de la Fondation de France depuis mai 2019.

Missions de la Fondation

La FPJF a pour objets :

- de **présERVER, restaurer et développer les parcs et jardins de France visibles par le public**, de les faire connaître en France et dans le monde.

Elle participe à la **protection et à l'embellissement des paysages**.

- de **mettre en valeur les arts du jardin** et notre patrimoine botanique.

- d'assurer une mission de **diffusion des connaissances** à travers différentes actions : édition d'ouvrages, organisation de colloques,

Actions de la Fondation

Depuis sa création en avril 2008, la FPJF compte déjà 106 projets :

- 15 Boursiers
- 23 Soutiens d'activités associatives ou culturelles
- 3 Réalisations de films et documentaires
- 17 Éditions d'ouvrages
- 15 Colloques/Conférences
- 10 Projets de thérapie par le jardin
- 23 Restaurations et revalorisations de jardins

www.fondationparcsetjardins.com

FAIRE UN DON

Pour faire un don à la Fondation des Parcs et Jardins de France, vous pouvez :

- Faire **un don directement en ligne** www.fondationparcsetjardins.com

- ou par **virement bancaire avec la référence : FDF - Fo1153**

IBAN

FR76 3005 6005 0205 0200 1745 443
BIC
CCFRFRPP

- ou **par chèque à l'ordre de FDF - Parcs et Jardins de France**

Télécharger le formulaire et les renvoyer à l'adresse

FPJF 168 rue de Grenelle 75007 Paris.

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

Vos dons à la Fondation, ponctuels ou réguliers, sont déductibles à :

- 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- 75% de votre IFI, dans la limite de 50 000 € de déduction
- 60% de votre impôt sur les sociétés.



Accédez directement au site de la FPJF en scannant ce code avec votre smartphone ou votre tablette.



LE LABEL JARDIN REMARQUABLE

Mis en place en 2004 par le ministère de la Culture, à l'initiative du CPJF, le label « Jardin remarquable » distingue des parcs et des jardins tant anciens que contemporains, publics ou privés, particulièrement bien entretenus et ouverts à la visite.

Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelables aux jardins présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique qu'ils soient ou non protégés au titre des monuments historiques. On compte aujourd'hui 472 parcs et jardins labellisés, dans toutes les régions de France (dernière liste 25/09/2023).

Attribution du Label Jardin remarquable

Le Label est décerné par le ministère de la Culture sur proposition des Commissions Jardins remarquables des DRAC, auxquelles participent les représentants des associations régionales de parcs et jardins du CPJF. La demande se fait sur

présentation d'un dossier directement auprès de la DRAC. Plusieurs critères entrent en compte pour l'attribution du label : composition (architecture du jardin), intégration dans le site (insertion paysagère) ; éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales) ; intérêt botanique ; intérêt historique (sauf pour les jardins contemporains) ; communication, pédagogie, documentation ; entretien, plan de gestion, respect de l'environnement.

Engagements liés au Label

Le propriétaire s'engage à ouvrir le jardin à la visite au moins 40 jours, et 6 heures par jour, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre ; il s'engage à participer à l'opération nationale

Rendez-vous aux jardins et, le cas échéant, aux Journées Européennes du Patrimoine.

Avantages du label

Ce label donne lieu à des avantages divers et notamment à : une signalisation sur routes et autoroutes, une mention dans les documents de communication diffusés par le ministère de la Culture, l'autorisation d'utiliser le label et son logo sur tous les documents de communication et de signalétique, la possibilité d'une prise en compte dans la définition des plans locaux d'urbanisme (PLU).

Attention : Depuis le 1^{er} janvier 2014, le label ne permet plus d'obtenir d'agrément fiscal.





PRIX JARDIN FRENCH HERITAGE SOCIETY (FHS) AVEC LE SOUTIEN DU CPJF

Les prix Jardin de la FHS, d'un montant pouvant aller de 5 000 \$ à 20 000 \$, récompensent chaque année un ou plusieurs projets de travaux permettant le maintien de la composition d'un jardin ainsi que la conservation des éléments d'architecture dans la composition d'un paysage.

Fondée en 1982, French Heritage Society (FHS) est une association américaine à but non lucratif dédiée à la sauvegarde des trésors historiques de la France et ceux d'inspiration française aux Etats-Unis. Réunissant onze chapitres ou *chapters*, dix aux Etats-Unis et un en France, elle est présidée depuis 2008 par Denis de Kergorlay qui a pris la suite de Marie-Sol de La Tour d'Auvergne, vice-présidente de la Fondation des Parcs et Jardins de France.

FHS se consacre à la préservation, la restauration et la promotion du patrimoine français bâti et paysager tant en France qu'aux Etats-Unis. Elle s'est fixée pour mission de s'assurer que les trésors partagés du patrimoine architectural et culturel français puissent continuer à être source d'inspiration pour les futures générations dans les domaines de la construction, de l'imagination et de la création. FHS recherche des fonds pour apporter son soutien financier à la restauration de nos monuments et jardins historiques. Elle

organise aussi des programmes éducatifs pour des architectes et artisans spécialistes de la restauration du patrimoine, des échanges d'étudiants entre la France et les Etats-Unis, des séminaires pour des conservateurs et collectionneurs, et des voyages culturels pour ses membres américains et français.

Depuis une vingtaine d'années, sous l'impulsion du CPJF et avec la participation active de Marie-Sol de La Tour d'Auvergne et Didier Wirth, plusieurs jardins ont été régulièrement primés. Le prix jardin FHS, attribué en partenariat avec le CPJF, est destiné à soutenir un programme de restauration à réaliser sur un jardin classé ou inscrit au titre des monuments historiques, ouvert à la visite et bénéficiant de financements associés, tels qu'une subvention de la DRAC, de la Région ou du Département. S'il rentre dans ce cadre, tout propriétaire ayant un projet de travaux de conservation ou de réparation est vivement encouragé à s'adresser à l'association de

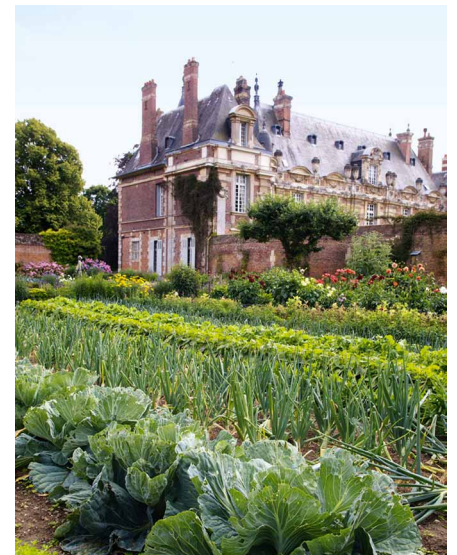
Parcs et Jardins de sa région pour constituer un dossier de candidature. Après qu'elle ait vérifié son éligibilité, il trouvera auprès d'elle et du CPJF toute l'aide nécessaire pour sa préparation et obtenir des conseils pratiques. La date butoir de remise des dossiers de candidature est en principe fixée à début avril pour une présélection en juin et une décision rendue en novembre. Il est très important que les dossiers complets soient transmis au siège du CPJF début avril, afin de pouvoir apporter, à sa demande, toute précision ou modification nécessaire et ainsi optimiser ses chances de succès. Un dossier non retenu peut être représenté à la session suivante.

Le dossier de candidature ainsi que le règlement du prix FHS sont disponibles sur le site du CPJF dans la rubrique « Prix et Mécénat ».

Jardins récemment récompensés par FHS

2023 : Le prix du Paris Chapter de 15 000 \$ pour la restauration du mur d'enceinte du parc et du potager du château de Miromesnil (76)

2022 : Le Prix du New-York Chapter de 15 000 \$ pour la restauration de la Terrasse Caroline du château de Poncé sur Loire (72).



Le prix jardin FHS 2023 aidera à la restauration du long mur d'enceinte du potager accolé au château de Miromesnil.

L'OPÉRATION JARDINS OUVERTS POUR LE NEURODON

Depuis 2004, le Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF) et la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) organisent l'opération « Jardins Ouverts pour le Neurodon » afin de récolter des fonds pour faire avancer la recherche sur le cerveau.

Le principe, établi depuis l'origine, en est fort simple : pendant le temps d'un week-end, les jardins qui participent à cette ouverture printanière reversent 2€ par visiteur à la FRC pour la recherche sur le cerveau.

La Fédération de Recherche sur le Cerveau rassemble la plupart des associations et fondations nationales spécifiques comme la Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (ARSEP), France Parkinson, la Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie (FFRE), Amadys, l'Unafam, la Fondation Paralysie Cérébrale etc. Chaque année depuis 2004 plusieurs associations régionales de parcs et jardins membres du CPJF (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon) se mobilisent autour de la FRC pour organiser un week-end d'ouverture des jardins dont une partie de la recette sert au financement de la recherche. Cette opération de collecte d'envergure nationale a

permis de collecter, depuis son origine, près de 600 000€ qui ont permis le financement de projets de recherche d'excellence en neurosciences clairement identifiés et sélectionnés par le Conseil Scientifique de la FRC.

Cela correspond à l'accueil de 300 000 visiteurs dans les jardins ! Il ne s'agit pas d'une ouverture ordinaire : le visiteur est heureux de parcourir nos jardins, d'y être accueilli par le propriétaire ou le gestionnaire, mais aussi de pouvoir donner pour une cause qu'il découvre ou qui lui tient à cœur. Cette réciprocité fait la spécificité du Neurodon, auquel les jardins sont très attachés. Au-delà de la collecte, cette opération permet de sensibiliser un large public à la problématique des maladies du cerveau et des besoins de financement de la recherche dans ce domaine qui n'épargne quasiment aucune famille.

La recherche en neurosciences le démontre, l'environnement de vie a un impact sur la

santé du cerveau. Certains facteurs de cet environnement ont un effet positif voire protecteur sur le cerveau, c'est le cas des activités telles que le jardinage.

En 2024 l'opération Jardins ouverts pour le Neurodon aura lieu le week-end du samedi 4 et dimanche 5 mai. Plus que jamais, avec le vieillissement de la population, le cerveau est au cœur des préoccupations et la recherche a besoin de moyens supplémentaires. Nous espérons vous retrouver très nombreux pour cette belle cause dans nos jardins à cette occasion.

En permettant la découverte des parcs et jardins parmi les plus beaux de notre pays, les deux fédérations souhaitent sensibiliser le public à la nécessité de mieux connaître le cerveau pour mieux le guérir, ou du moins mieux le préserver.

Pour retrouver la liste des jardins qui participent cette année ainsi que les dates et horaires d'ouverture : rendez-vous sur la page du site frcneurodon.org dédiée à cet événement.

LES PARCS ET JARDINS DANS LA GESTION DE L'EAU

Nos jardins souffrent des sécheresses à répétition et tentent de s'adapter au changement climatique. Conscients de l'acuité de ces questions, le CPJF et l'Association des Parcs et Jardins en région Centre-Val de Loire ont organisé, le mardi 6 juin 2023 à Paris, un colloque « Les Parcs et Jardins dans la gestion de l'eau ». Un rendez-vous important pour échanger sur les questions de la gestion de l'eau, essentielle dans les parcs et jardins, ainsi que sur la place et le rôle de ces derniers dans notre société.

Madame Bérangère Couillard, secrétaire d'état auprès du ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, chargée de l'écologie, a conclu les débats de grande qualité de ce colloque.

Le Comité National de l'Eau qui constitue l'instance nationale de consultations sur la politique de l'eau, participait au colloque. Organisme placé auprès du ministre chargé de l'environnement, le Conseil National de l'Eau (CNE), a été instauré en 1964 par la loi relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution pour

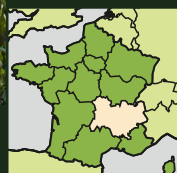
examiner les questions communes aux grands bassins hydrographiques. Lors du colloque, Jean Launay, président du CNE, a affirmé que « les parcs et jardins constituent en eux-mêmes une solution fondée sur la nature ».

En ce sens, il a plaidé dans le cadre de la mesure 37 du Plan Eau 2023, disposant que « la participation au Comité National de l'Eau sera élargie pour intégrer de nouveaux représentants de l'eau et de la jeunesse », en faveur de l'intégration des parcs et jardins au Conseil National de l'Eau. Dont acte.

COMITÉ DES PARCS ET JARDINS D'Auvergne



Auvergne
Rhône-Alpes



Les jardins et paysages provoquent tant d'émotions ! Le visiteur se plonge dans une échelle de temps extrême. Chênes séculaires, floraison éphémère ou production potagère, appellent à méditer sur cette nature maîtrisée et façonnée par l'Homme depuis la nuit des temps. Ce patrimoine culturel fragile a besoin de soutien !

Les missions du CPJA

Rassembler toutes les personnes morales et physiques qui manifestent un intérêt pour les parcs et jardins des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Susciter auprès du public l'intérêt pour les parcs et les jardins et représenter les propriétaires auprès des Institutions.
Développer un réseau amical d'entraide lié à la passion des jardins.

Les activités du CPJA

S'initier à l'art des jardins et participer aux manifestations culturelles régionales ou nationales (Rendez-vous aux jardins, Journées du patrimoine).

Proposer de l'information et des formations de toute nature au profit de ses 235 adhérents concourant à la réalisation de l'objet social (visites de jardins, voyages en France, conférences sur des thèmes de jardins qui lient l'Homme au végétal, conseils techniques divers pour la transmission des précieux savoir-faire).

Organiser nos AG en des lieux prestigieux et enchanteurs.

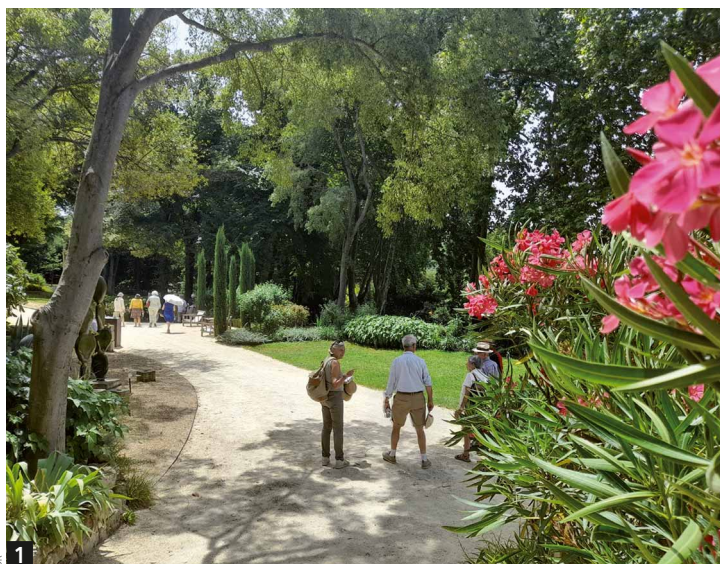
L'ensemble de nos activités est relaté dans une revue annuelle *La Feuille de Charme*.

Le CPJA vient de fêter ses vingt ans (2003-2023) avec un événement dans les jardins remarquables du château de La Batisse à Chanonat.

Nos pique-niques champêtres favorisent de nombreux échanges d'expériences. Ces rassemblements conviviaux produisent une énergie tonique et enthousiasmante qui font la réputation du CPJA.

Le CPJA est reconnu d'intérêt général depuis 2008.

ISABELLE PICHARD
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PARCS
ET JARDINS D'Auvergne



1



2



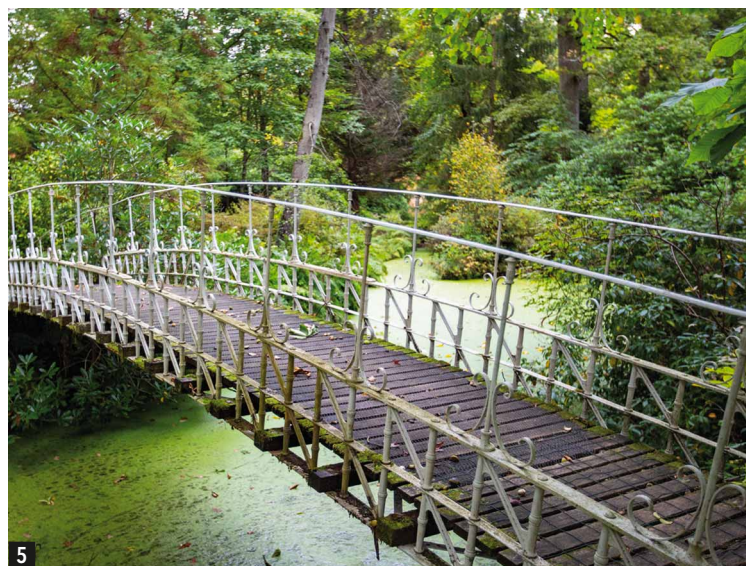
3

1. Voyage du CPJA au Jardin des Oules dans les Cévennes en 2022.
2. La fête des 20 ans du CPJA au château de la Batisse à Chanonat (63).
3. La Rose des Prairies à Charbonnières-les-Varennes (63).
4. Visite de jardins en Limagne par le CPJA.
5. Arboretum de Balaines (03).

(page de gauche)
Jardins de la Croze à Billom (63).



4

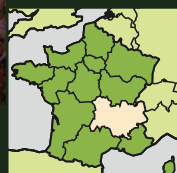


5

PARCS ET JARDINS DE RHÔNE-ALPES



AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Parcs et Jardins de Rhône-Alpes a pour objet « la connaissance, la conservation et la création, le développement et la mise en valeur, par l'aide à la gestion, à la formation et l'animation du Patrimoine de la région Rhône-Alpes contenu dans les espaces naturels (...), plus particulièrement dans les parcs et jardins publics et privés de cette région ». Elle rassemble près de 200 amateurs ou passionnés de jardins.

Prix Coup de Main, Coup de Cœur

Parcs et Jardins de Rhône-Alpes a eu l'initiative, il y a 15 ans, de créer le Prix « Coup de Main, Coup de Cœur » pour encourager une mise en valeur des parcs et jardins de Rhône-Alpes. Le prix doté de 1.000 euros est décerné lors de l'Assemblée Générale de l'association. Depuis sa création en 2009 ce prix a été remis à une vingtaine de parcs ou jardins. Ce fut à chaque fois autant d'occasions de faire de belles rencontres et d'observer des merveilles botaniques. Les modalités de participation ne sont pas contraignantes. Le dossier de candidature est facile d'accès, il est mis en ligne sur notre site internet : www.parcsetjardins-rhonealpes.com

Une visite des jardins primés est organisée pour les adhérents. C'est toujours une sortie riche en découvertes, qui s'inscrit dans le programme proposé chaque année. Une dizaine de sorties conviviales sont ainsi organisées : conférences, formations techniques, visites de jardins... mais aussi un voyage de plusieurs jours dans une région de France ou, une année sur deux, à l'étranger.

MARIE-ANGE HURSTEL
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION PARCS ET
JARDINS DE RHÔNE-ALPES

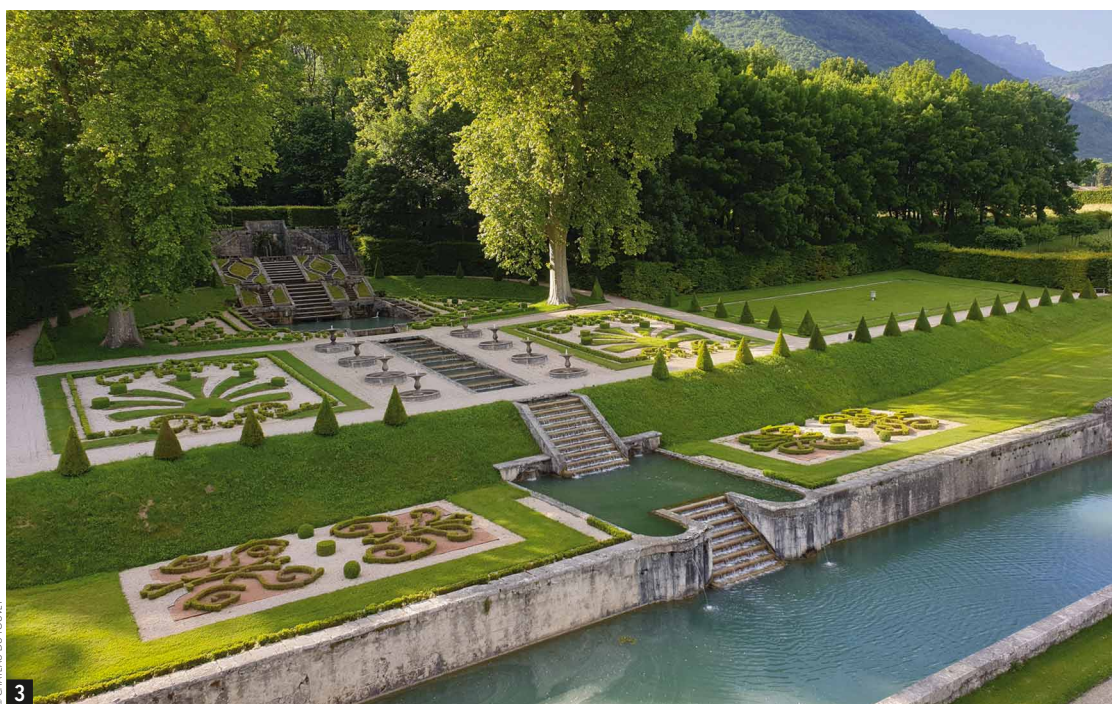


DK

1



2

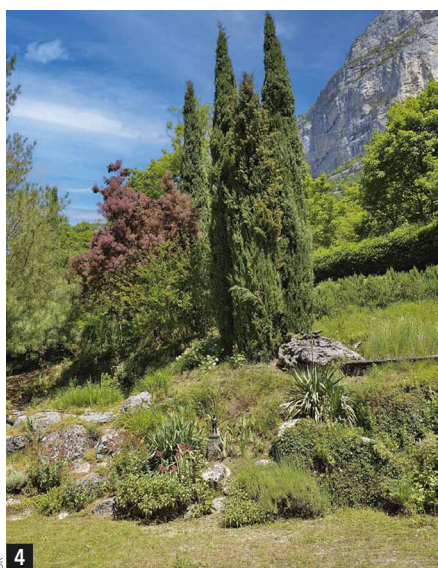


© CHÂTEAU DU TOUVEY

3

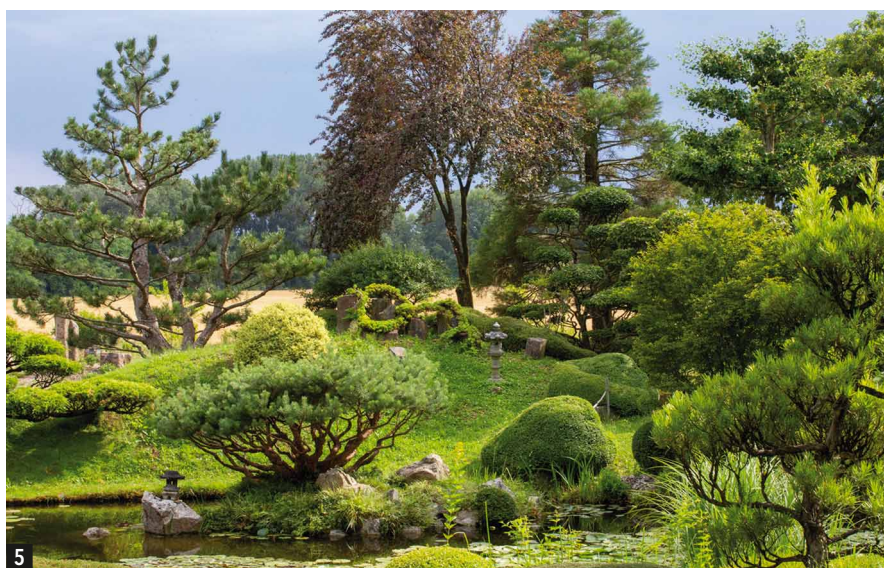
1. Jardin des Cinq Sens à Yvoire (74).
2. Jardin des herbes à La Garde-Adhémar (26).
3. L'escalier d'eau du château du Touvet (38).
4. Éco-parc des Rochemuses à Choranche (38).
5. Jardin zen d'Erik Borja à Beaumont-Monteux (26)

(page de gauche)
Jardin du Bois-Marquis à Vernioz (38).



DK

4



5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE BRETAGNE



Née suite à la tempête d'octobre 1987 qui a fait de considérables dégâts en Bretagne, l'Association des Parcs et Jardins de Bretagne a d'abord eu pour objet de soutenir les parcs face aux alignements décimés, puis dans la mise à niveau des parcs et jardins en vue de leur ouverture au public. Elle a mis des jardiniers à leur disposition dans le cadre des dispositifs d'emplois aidés par l'Etat.

Elle assure la promotion touristique de l'ouverture, qui a permis de développer cette filière en lui donnant une visibilité accrue. Cette action passe par la réalisation d'une brochure touristique régionale annuelle, désormais numérique, et d'un dépliant touristique imprimé à 80 000 exemplaires.

L'APJB publie une newsletter numérique hebdomadaire téléchargeable librement sur son site internet. L'APJB a également développé une application numérique, « Hortus botanica », dédiée à la présentation de l'inventaire botanique numérique géoréférencé de nos parcs et jardins, et créé, en 2015 une route européenne des jardins en Bretagne, « la Côte des jardins ».

Dans le contexte du dérèglement climatique et de l'évolution vers un climat plus chaud et moins humide que le climat breton traditionnel, l'APJB vise dorénavant à devenir un acteur clé pour faire face aux dérèglements en mettant à la disposition du plus grand nombre les savoirs, les connaissances et l'expérience de nos jardiniers.

L'association participe au groupe de travail régional de labellisation des jardins remarquables, à la coordination de l'opération Jardins ouverts pour le Neurodon et à celle des Rendez-vous aux jardins. L'ensemble de ces actions est complété par l'organisation de voyages d'études, de sorties sur le terrain, de journées techniques, de conférences thématiques et d'ateliers, et la publication d'une revue annuelle largement illustrée.

GEOFFROY DE LONGUEMAR
PRÉSIDENT DE L'APJB, VICE-PRÉSIDENT ET
TRÉSORIER DU CPJB

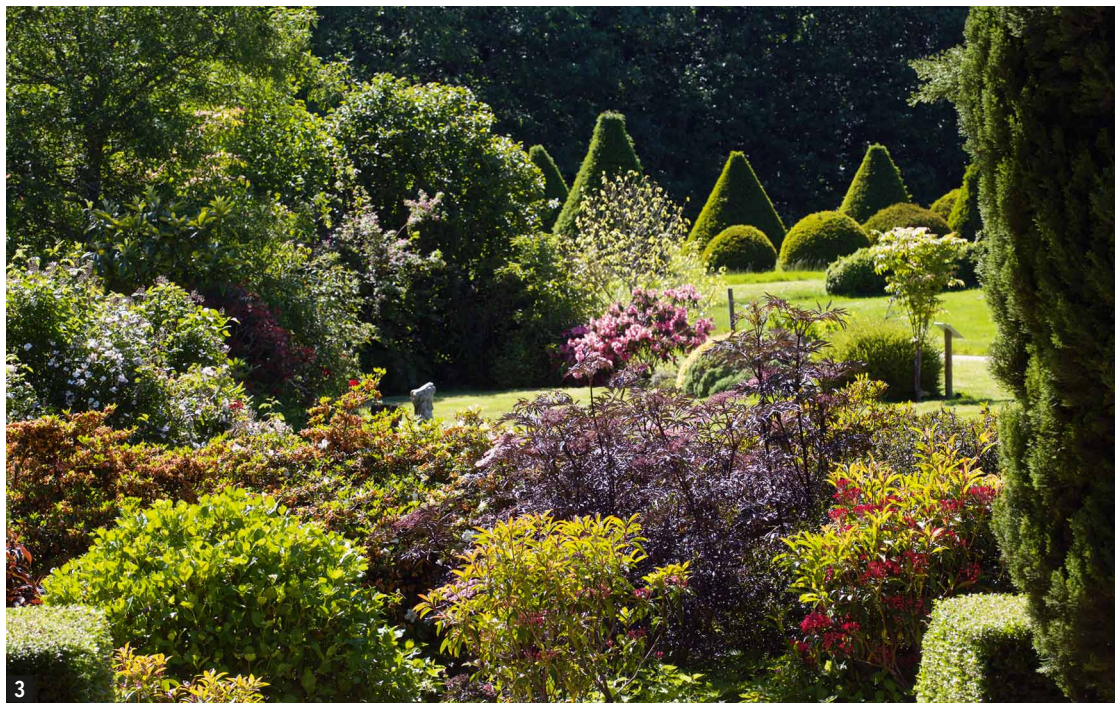
© STÉPHANE CARDON - DR



1



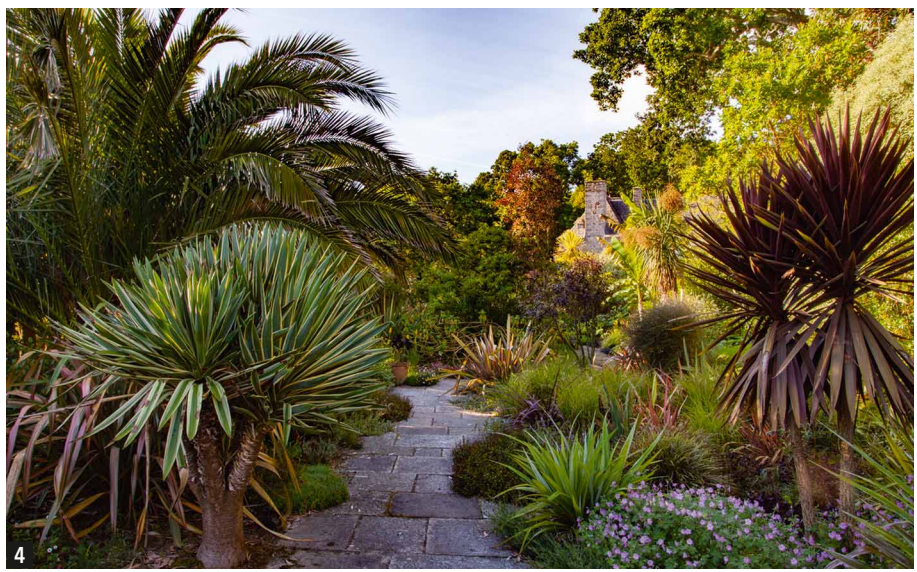
2



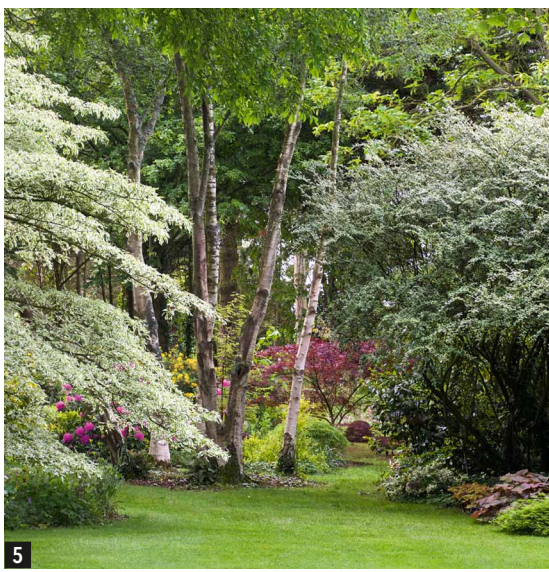
3

- 1. La Ballue à Bazouges-la-Pérouse (35).
- 2. Le Domaine de Boutiguéry à Gouesnach (29).
- 3. Le Parc botanique de Haute Bretagne au Chatellier (35).
- 4. Le Pellinec à Penvenan (22).
- 5. Jardins de Ker Louis à Plévenon (22).

(page de gauche)
Jardins de Kerdalo à Trédarzec (22).

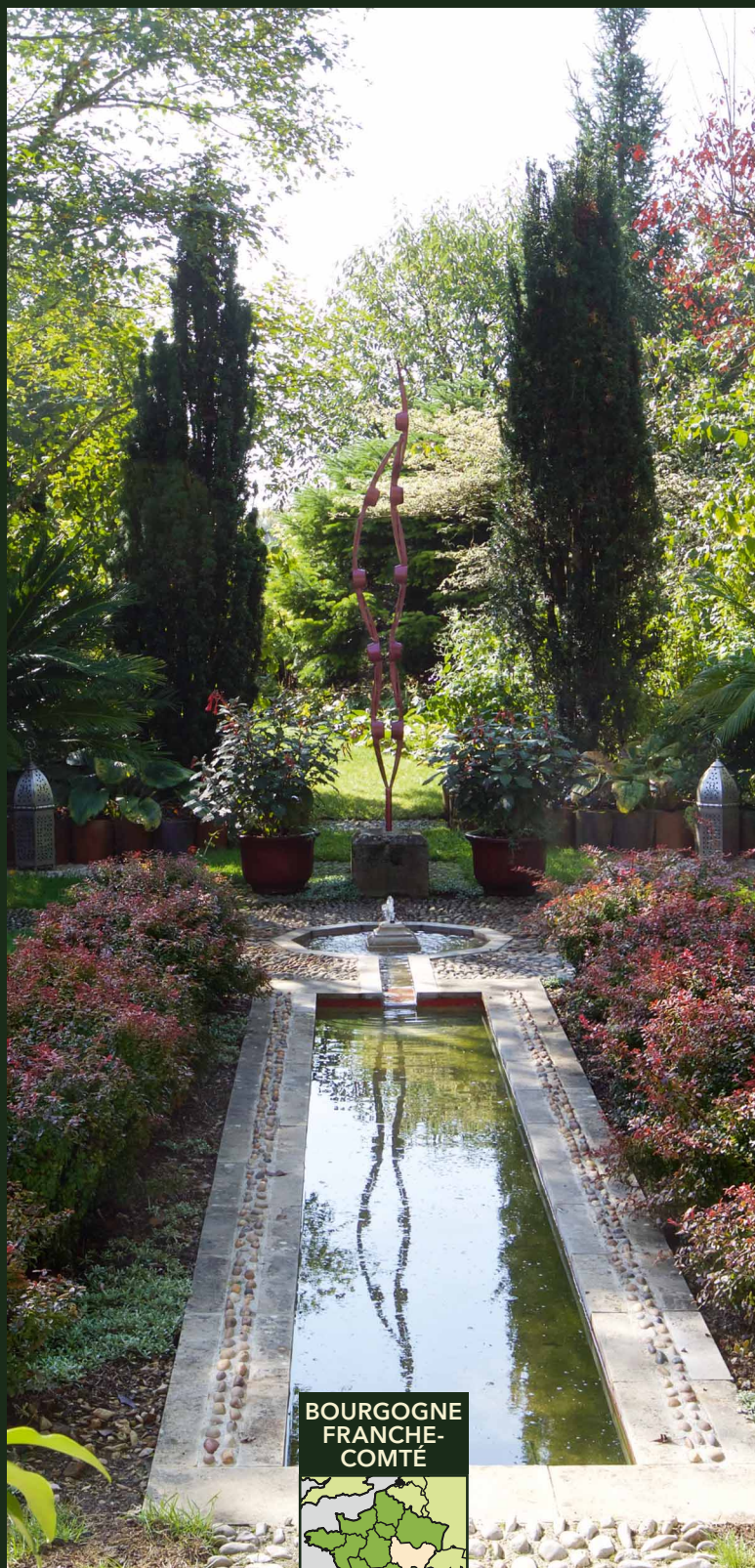


4



5

ASSOCIATION COMTOISE DES AMIS DES JARDINS



ACANTHE est le nom d'usage de l'association comtoise des amis des jardins créée en 1994. Au sein de la région Bourgogne Franche-Comté, elle exerce ses activités sur le territoire de l'ancienne collectivité. Dès l'origine, elle a établi un dialogue avec la DRAC qui, depuis, soutient certaines de ses actions sur objectifs ciblés. Les effets se mesurent aux résultats du Pré-inventaire des jardins, mené par étapes sur tout l'espace comtois.

Quant à la promotion des jardins, citons la brochure qui met à l'honneur les Rendez-vous aux jardins et donne les conditions d'ouverture des jardins de ses adhérents (21 propriétaires concernés) et de ceux qui s'associent à la démarche. Sa version papier trouve un lieu de diffusion régionale sur le stand tenu aux journées « Plantes en fête » du CFA de Châteaufarine.

En complément, le site d'Acanthe s'emploie à enrichir l'historique et le descriptif de chaque jardin. L'association est représentée au sein du Groupe de travail du label Jardin remarquable : 10 jardins comtois sont titulaires de cette distinction. La promotion des connaissances passe par des conférences données en salle ou sur site, ouvertes à tous, à raison de 3 ou 4 par an.

Chaque année, un grand voyage « jardins » conduit les participants dans un pays de l'Europe ou dans une région française éloignée ; un petit voyage occupe un week-end ciblant une zone limitrophe...

Outre les préoccupations liées au dérèglement climatique, réviser les modalités de diffusion concernant la documentation recueillie sur les jardins constitue une perspective de travail pour notre association.

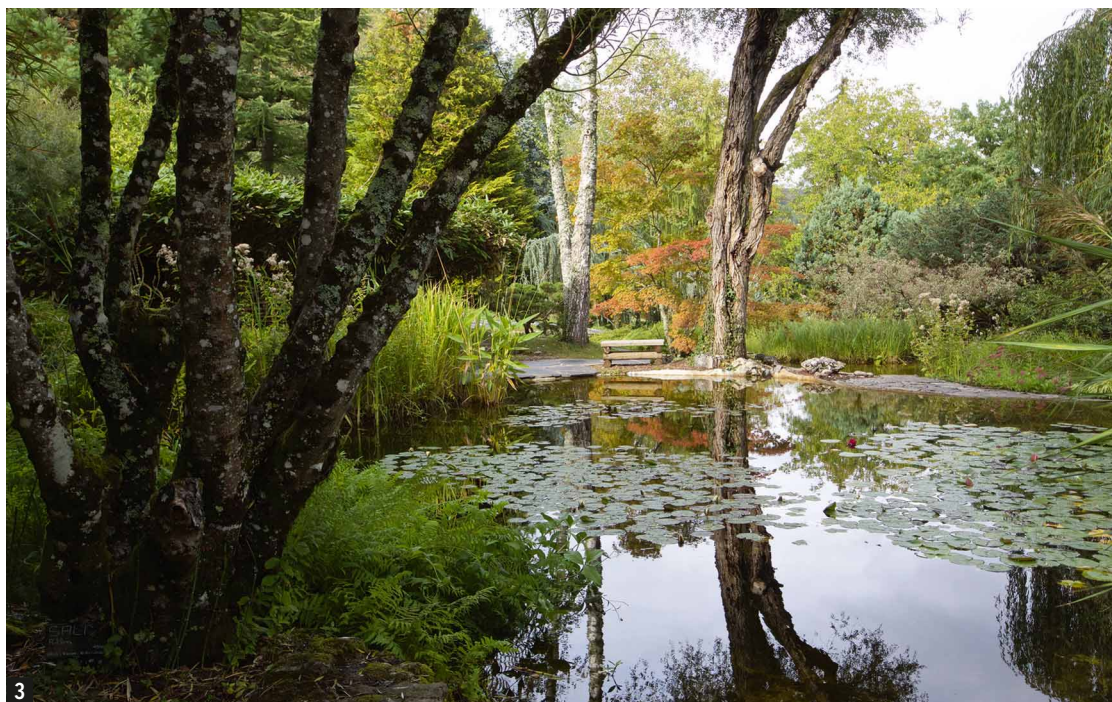
MARIE-CLAUDE MARY
PRÉSIDENTE D'ACANTHE



1



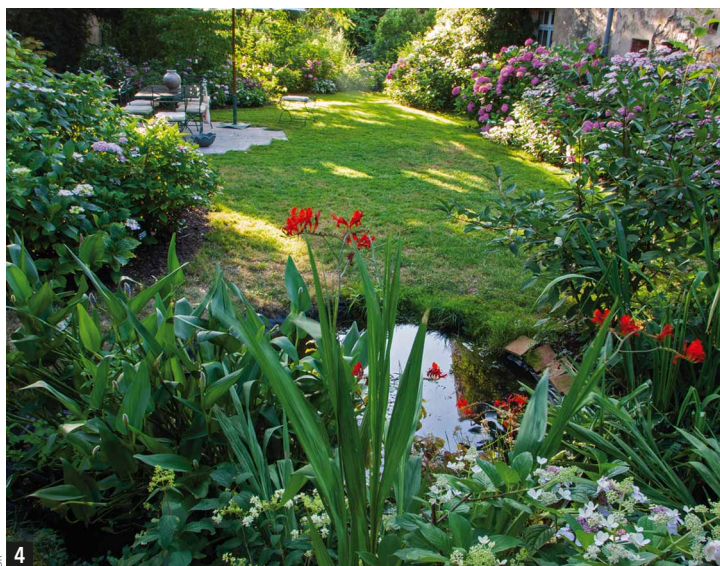
2



3

1. Voyage d'Acanthe à la Feuillerie en Belgique.
2. Saline royale d'Arc-et-Senans (25).
3. Jardin Acorus à Autoreille (70).
4. Jardin Annabelle à Rainans (39).
5. Parc de l'Étang à Battrans (70).

(page de gauche)
L'Atelier-jardin à Cressia (39).

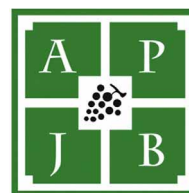


4

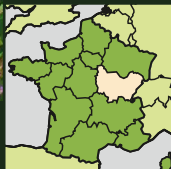


5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE BOURGOGNE



BOURGOGNE
FRANCHE-
COMTÉ



Régularité et transversalité sont les bases des relations de l'APJB avec ses adhérents : propriétaires de petits et grands jardins, amateurs éclairés, professionnels. Ils sont couramment informés des activités et événements, ateliers, bourse d'échanges de plantes, conférences... Voyages et visites de jardins organisés en France et à l'étranger, leur permettent d'approfondir leurs connaissances, de trouver des inspirations, de s'enrichir des rencontres.

L'APJB s'attache aussi à favoriser l'ouverture au public d'un nombre croissant de jardins et à faire connaître leur existence auprès d'un large public avec un guide annuel répertoriant les jardins ouverts à la visite, diffusé à 50 000 exemplaires, et un site internet.

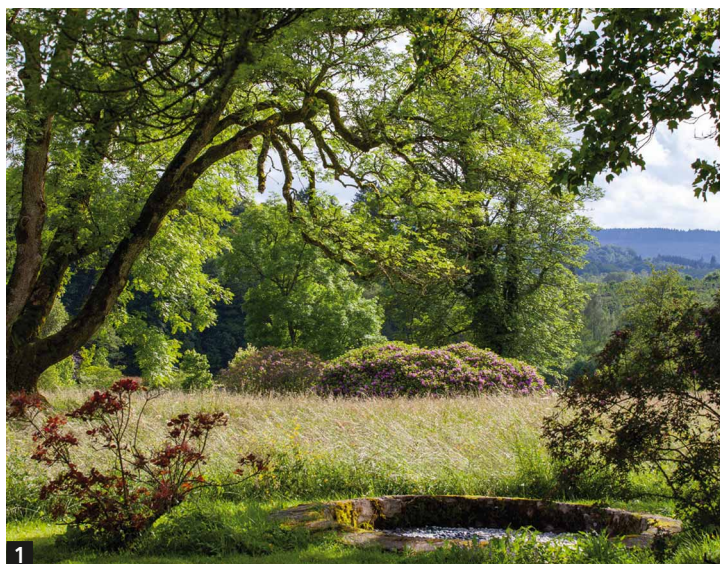
Auprès des administrations régionales et départementales, l'APJB insiste sur la fragilité des parcs et jardins et rappelle que la Bourgogne, célèbre pour ses monuments et ses vins, est aussi une terre de jardins appréciée pour leur diversité et la qualité de l'accueil des touristes français comme étrangers. Elle accompagne la DRAC, dans certaines missions : label Jardin Remarquable, étude historique de jardins en lien avec l'École du Paysage de Versailles...

Face aux menaces environnementales, le jardinier devient un acteur actif. L'APJB souhaite contribuer à la prise de conscience de ses adhérents comme promoteurs de la biodiversité et de la gestion de l'eau.

Un partenariat renforcé avec les institutions touristiques et offices de tourisme va permettre une meilleure visibilité des parcs et jardins dans leurs supports de communication.

AGNÈS PEIGNEY

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PARCS ET
JARDINS DE BOURGOGNE



1



2



3

1. Parcs et jardin de La Chaux à Alligny-en-Morvan (58).
2. Jardins de la Bouthière à Chenôves (71).
3. Parc floral d'Apremont-sur-Allier (18).
4. Jardin de La Borde à Leugny (89).
5. Parc et potager du château de Barbirey-sur-Ouche (21).

(page de gauche)

Jardins de Cassandra à Saint-Martin d'Auxy (71).



4



5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS EN RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE



PARCS ET JARDINS
Région Centre-Val de Loire



L'Association des Parcs et Jardins en Région Centre-Val de Loire, créée en 1990, regroupe près de 130 propriétaires ou gestionnaires de parcs publics et privés, ouverts ou non à la visite, et de nombreux « amateurs ». Le Conseil régional accompagne, sans faille, l'APJRC depuis de nombreuses années. Sans son soutien, et celui de la DRAC, nous n'aurions pu mettre en œuvre tous nos projets.

Un inventaire des jardins

Une des missions premières de l'APJRC est la mise en place d'inventaires des jardins, en collaboration avec le service Inventaire du Patrimoine de la Région. Les inventaires sont réalisés dans un but scientifique et culturel afin de constituer pour tout le territoire un ensemble documentaire pérenne, homogène et accessible à tous.

Des commissions permettent de concrétiser nos actions : commission bulletin, commission technique et scientifique, films Mémoires du Futur, Patrimoine légumier du Centre, commission tourisme, livret d'animations culturelles, commission voyages-visites, commission formation. À ce jour, 109 formations ont été organisées et nous avons accueilli 1 877 participants.

Nous réfléchissons à l'avenir et nos efforts se concentrent sur la question de l'eau dans les jardins et la reconnaissance de notre filière dans ce domaine, avec une préoccupation des enjeux actuels d'entretien et de conservation des jardins patrimoniaux.

Le CPJF a délégué cette mission à l'APJRC au niveau national. L'APJRC a obtenu depuis deux ans des dérogations pour ses jardins ouverts à la visite dans le cadre des arrêtés cadres sécheresse.

GUILLAUME HENRION

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARCS ET
JARDINS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

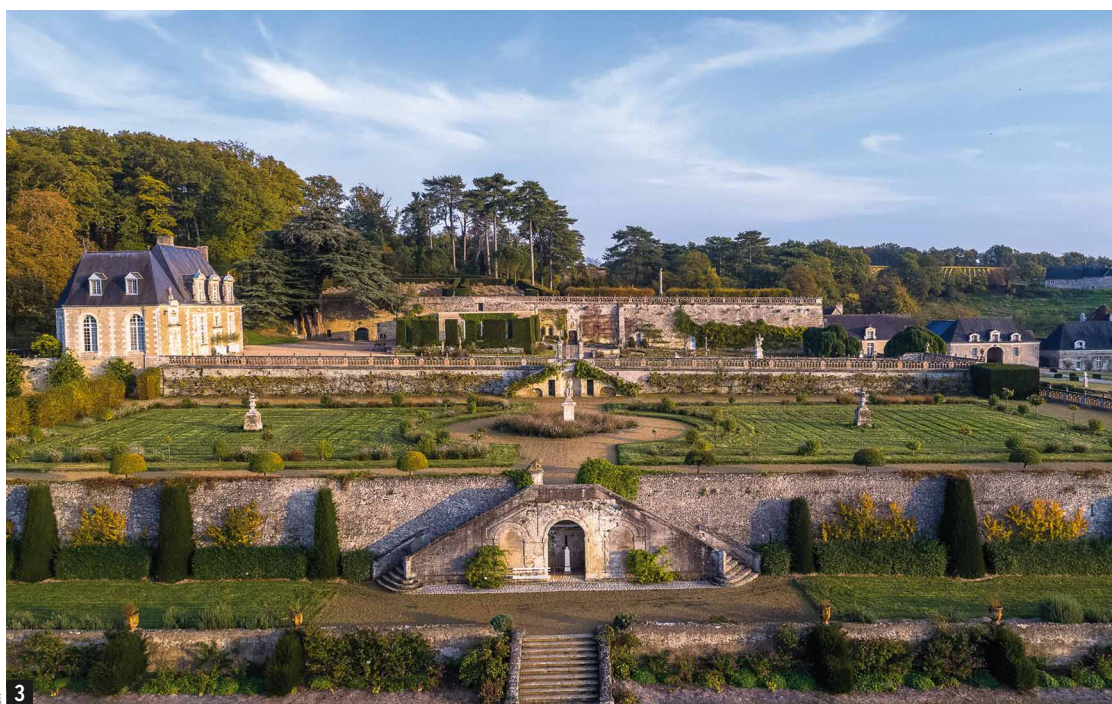


DK

1



2



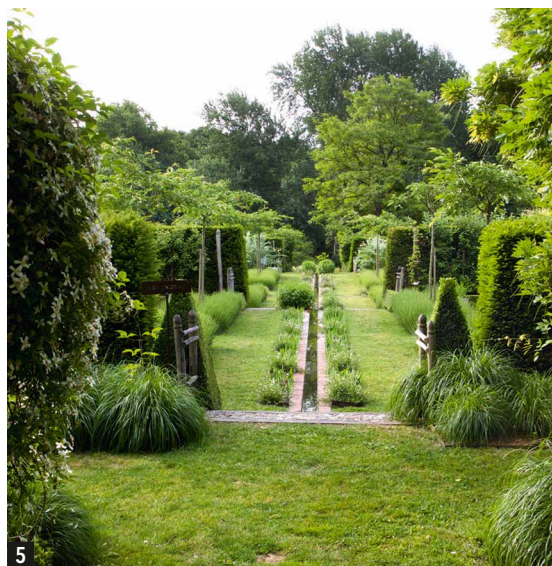
DK

3



DK

4



5

1. Jardin potager du château de Villandry (37).
2. Jardins de la Javelière à Montbarrois (45).
3. Jardins du château de Valmer à Chançay (37).
4. Jardin du Plessis-Sasnières (41).
5. Domaine de Poulaines (36).

(page de gauche)
 Arboretum des
 Grandes Bruyères à
 Ingrandes (45).

PARCS ET JARDINS D'ALSACE

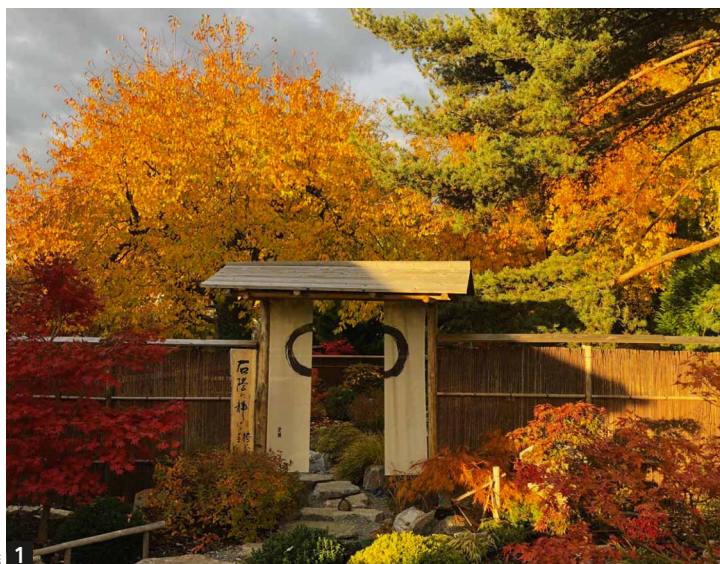


L'Alsace est voisine intime du Bade-Wurtemberg avec le Rhin en partage. De culture germanique, on le constate dans ses paysages. Villes et villages resserrés, propriétés peu étendues. La plupart des jardins privés se distinguent ainsi par leur intimisme. Il en est ainsi des fermes séculaires et des maisons discrètement lovées dans leur quartier. Le château de Kolbsheim, le manoir de Kintzheim et la folie Marco ont le pied ancré dans leur commune. Tous participent aux Rendez-vous aux jardins et aux Journées du patrimoine.

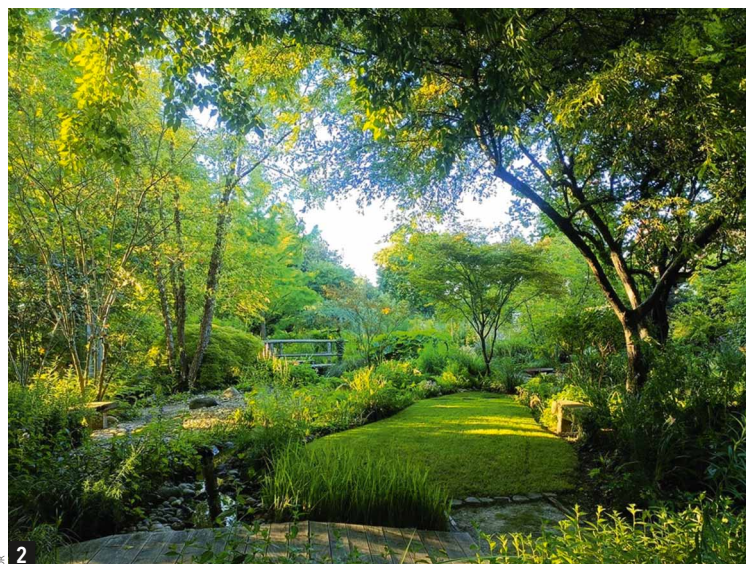
L'association Parcs & Jardins d'Alsace s'est constituée en 2008 avec, pour fer de lance, les porteurs du label Jardin Remarquable et le soutien de la Région Grand Est. En font partie les parcs publics de Strasbourg, Mulhouse, les jardins botaniques, sept musées, Husseren-Wesserling ancien jardin d'industriel. C'est dans les jardins privés plus réduits que se révèle la créativité des propriétaires. Des jardins associés se sont joints au cortège. L'association participe à la fête des plantes de printemps, un an sur deux, à Schoppenwihr et à Mulhouse. Son site internet s'étoffe tout comme la pratique raisonnée des réseaux sociaux.

Le changement climatique sollicite l'esprit de créativité de chacun. Imaginer des solutions pour pallier au manque d'eau, aux sécheresses à répétition qui déboussolent et fragilisent les plantes. Pas simple mais possible. Récupération des eaux de pluie, paillage, permaculture. Planter, mais pas n'importe quoi... Rencontres et partage d'expériences permettent d'évoquer des pistes d'évolutions et de pérennisation des jardins alsaciens.

ALAIN SOULIER
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE PARCS & JARDINS
D'ALSACE



DK 1



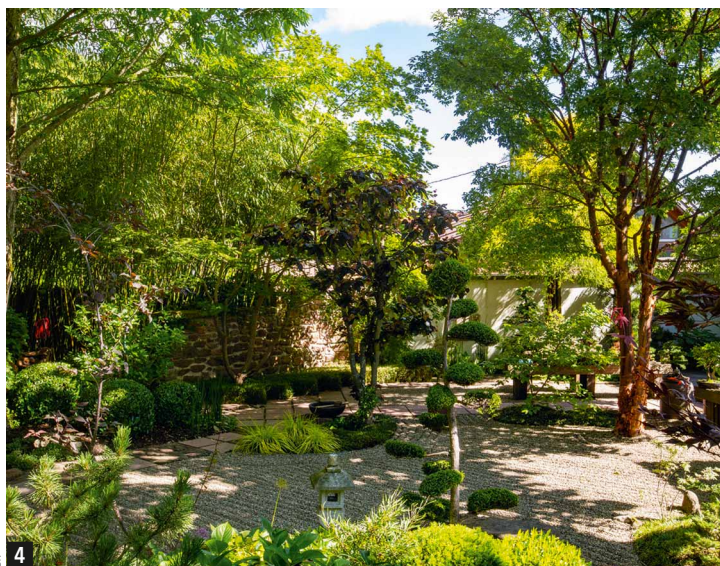
DK 2



3

- 1. Jardin Sekitei à Mulhouse (68).
- 2. Jardin de Marguerite à Plobsheim (67).
- 3. Jardin de la Ferme Bleue à Uttenhoffen (67).
- 4. Jardin du Mollberg à Mollkirch (67).
- 5. Jardins du Temps à Illzach (68).

(page de gauche)
Jardin de l'Escalier à Brumath (67).

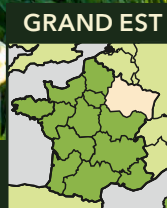


DK 4



5

PARCS ET JARDINS DE LORRAINE

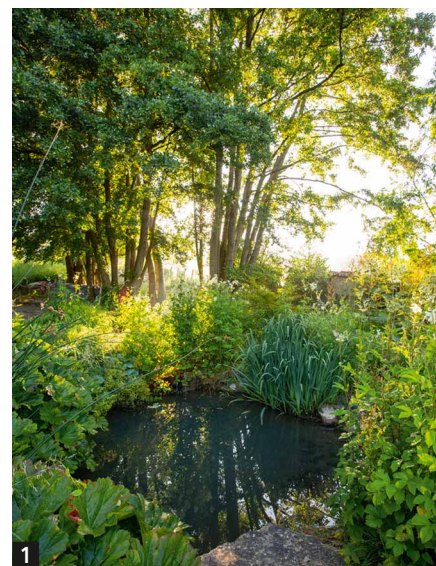


Première association dédiée aux jardins, l'association des Parcs et Jardins de Lorraine fut créée en 1991.

- Elle a pour vocation de recenser les parcs et jardins publics ou privés de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges. et d'en assurer la protection, l'amélioration et la mise en valeur.
- Elle soutient d'autres associations ou initiatives comme, en 2023, l'association nationale *Allées-Avenues* et *Les roses de Juliette*, une entreprise agricole mosellane.
- En lien avec toutes les autres associations de jardin du Grand Est, elle relaie les informations qui les concernent.
- Elle participe chaque année à l'attribution et au renouvellement du label national Jardin remarquable. Elle siège également à la Commission des sites et paysages.

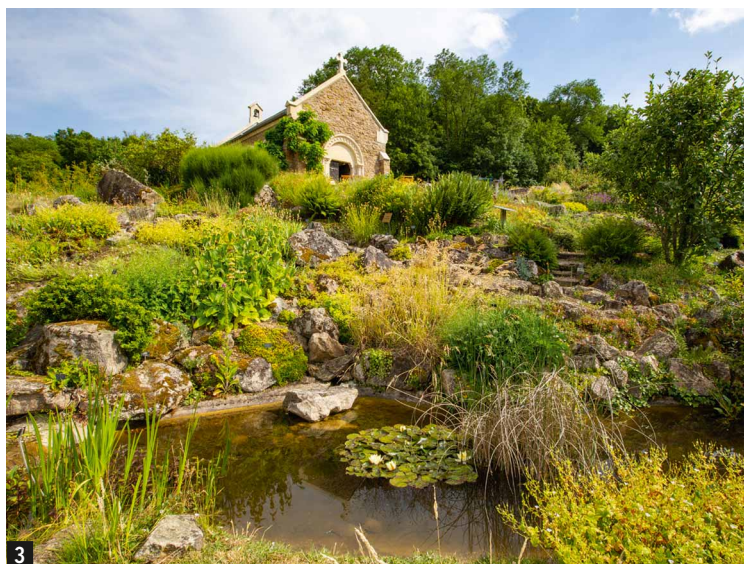
Chaque année, un programme d'activités touristiques et culturelles orienté vers la découverte du patrimoine horticole et botanique, et de la création paysagère est proposé à ses membres. Plusieurs sorties et voyages sont organisées en Lorraine et ailleurs. L'association explore également la dimension patrimoniale, historique et artistique des sites et des édifices. L'assemblée générale annuelle se tient, en alternance, dans l'un des quatre départements de Lorraine.

CHRISTEL DE WENDEL
PRÉSIDENTE DE PARCS ET JARDINS DE LORRAINE

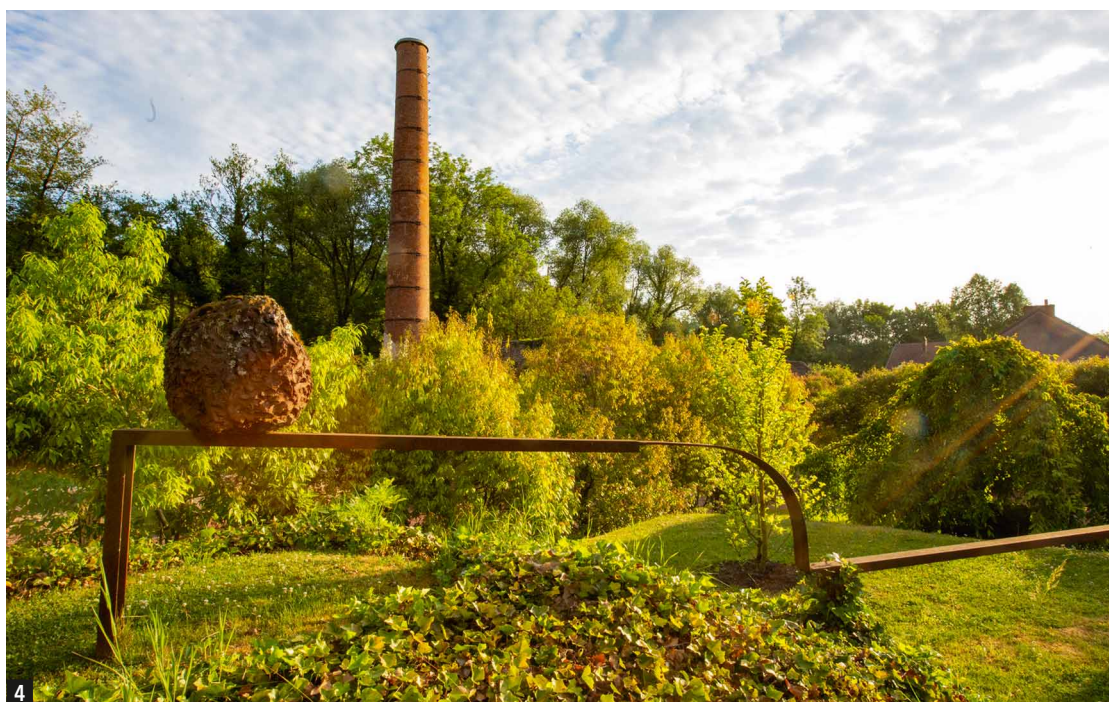




2



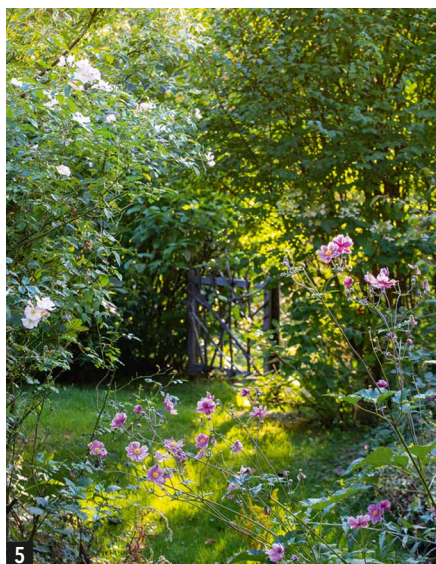
3



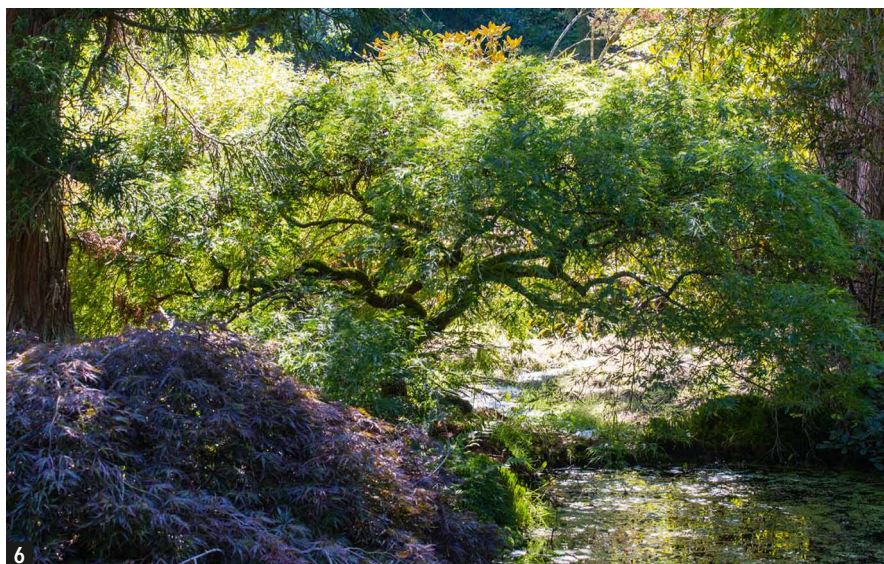
4

1. Jardin d'Adoué à Lay Saint-Christophe (54).
2. Parc du château de La Grange aux Champs à Nettancourt (55).
3. Jardin botanique Jean-Marie Pelt à Villers-les-Nancy (54).
4. Jardin des Faienciers à Sarreguemines (57).
5. Le Jardin de Trapelune à La Croix-aux-Mines (88).
6. Jardin botanique de Gondremér (88).

(page de gauche)
Jardins de Berchigranges à Granges-sur-Vologne (88).

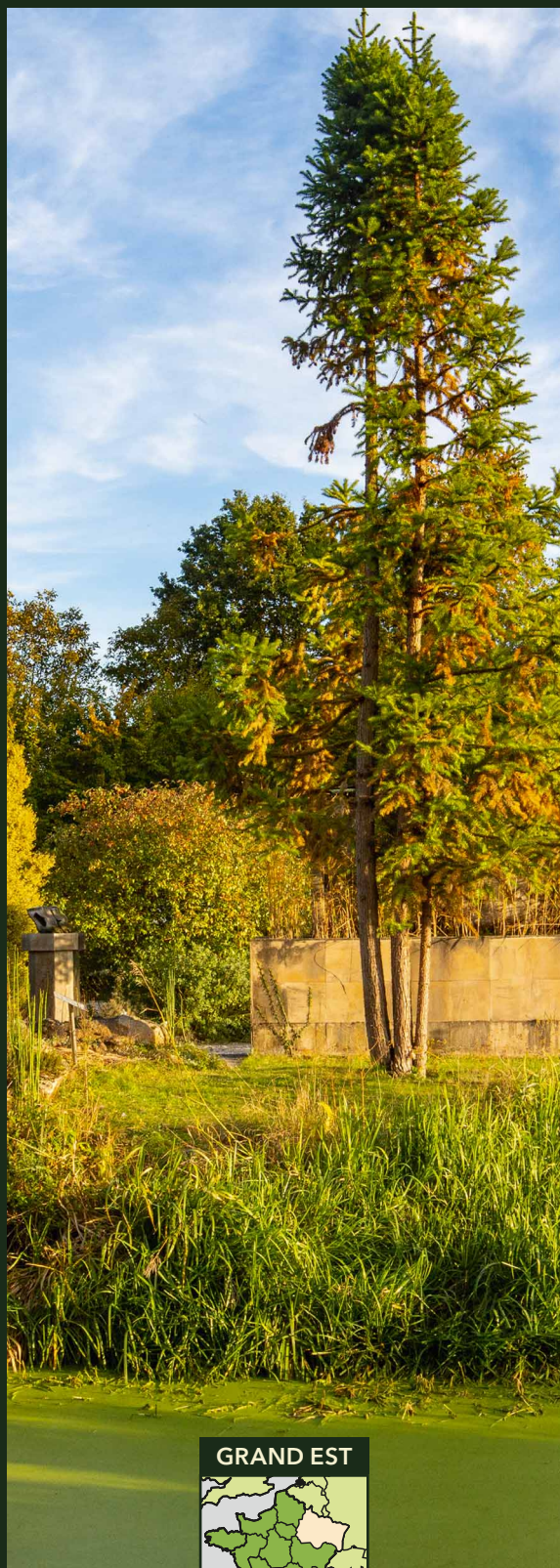


5

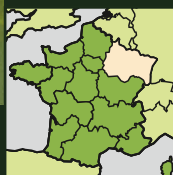


6

PARCS ET JARDINS DE L'AUBE



GRAND EST



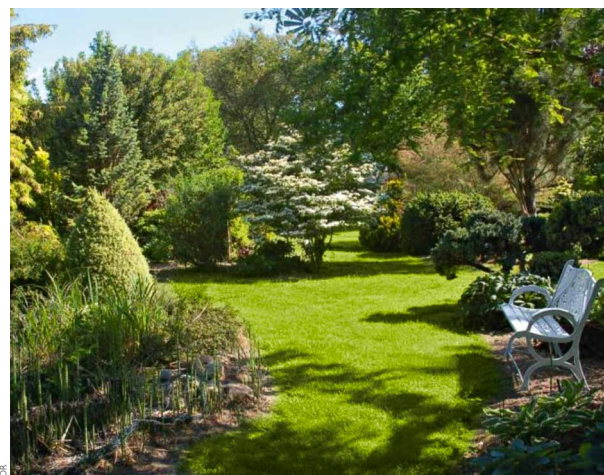
Créée il y a près de 25 ans, l'association Parcs et Jardins de l'Aube a vu le jour à l'initiative de propriétaires et amateurs de jardins qui se sont inspirés de ce qui se faisait en Haute-Marne, département voisin. Il y a toujours eu des liens et des synergies entre ces deux associations sœurs et voisines. Notre association, départementale, est modeste par sa taille tant en termes de nombre d'adhérents, une soixantaine, qu'en termes de jardins. En effet, les terres calcaires de l'Aube représentent une contrainte non négligeable pour les jardiniers, ce qui fait que notre département ne comporte pas un grand nombre de jardins ouverts à la visite.

Notre association fédère ses adhérents en organisant régulièrement des sorties dans des départements limitrophes ainsi qu'un voyage annuel de quelques jours en commun avec l'association de Haute-Marne (organisé à tour de rôle par chacune des associations). L'association publie deux fois par an une « lettre » qui relate ses activités, donne des conseils en matière de jardinage et aborde différents sujets relatifs aux jardins.

Cette année, les jardins de l'Aube ont été mis en avant par deux « événements » à l'initiative du Conseil départemental auxquels ont contribué un certain nombre de nos adhérents :
– le lancement d'une route des châteaux de l'Aube : grâce à cet outil il est possible de découvrir une sélection de châteaux de façon dématérialisée, qu'ils soient accessibles au public ou privés. Elle donne accès à l'historique des châteaux, à des galeries d'images ainsi qu'à des vidéos inédites. L'écrin que représente le jardin pour un château y est particulièrement bien mis en valeur <https://www.route-chateaux-aube.fr/>.
– une exposition « Châteaux de l'Aube, mille ans d'histoire » qui a eu lieu du 6 juin au 1^{er} octobre 2023 dans les salles d'exposition de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes.

MARIE DE CHANTELOUP

PRÉSIDENTE DE PARCS ET JARDINS DE L'AUBE



Jardin du Livon à Longueville-sur-Aube (10).

(à gauche) Jardin botanique de Marnay-sur-Seine (10)

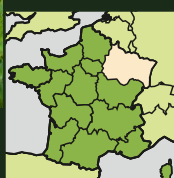
PARCS ET JARDINS DE HAUTE-MARNE



PARCS
ET JARDINS
DE HAUTE-MARNE



GRAND EST



Le sud de la Haute-Marne couvre le plateau de Langres, véritable château d'eau de la France. La Marne, l'Aube, la Meuse et divers affluents de la Saône prennent leur source dans ce département et l'irriguent de leurs eaux.

La Haute-Marne est « verte ». Verte de ses bois, notamment le Parc National de Forêts créé en 2019. Verte également de ses jardins qui ont « fleuri » dès la Renaissance comme le Château du Grand Jardin à Joinville. De la période classique, subsistent le jardin de Silière à Cohons et le potager en creux du château de Donjeux.

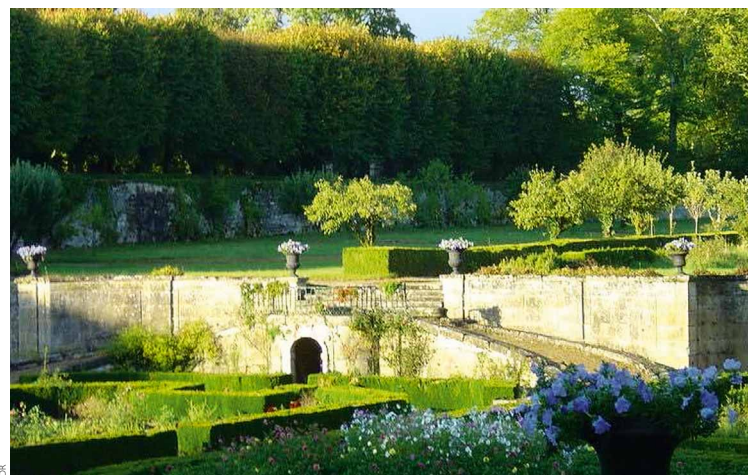
C'est surtout à la période pittoresque que se créent de nombreux parcs. À l'exemple d'Emilie du Chatelet au château de Cirey où elle recueillit Voltaire, les propriétaires de châteaux ou de manoirs se dotent d'un parc pittoresque : Dinteville, Chamarandes, Juzennecourt, Bienville, Longeau, Prangey, Auberive, Saint-Michel, Trémilly, Bourg, Morteau, Montsaugéon... Ils y utilisèrent abondamment les pierres qu'offre ce pays calcaire : pierres percées pour grottes ou nymphées, pierre sèche dans maintes autres fabriques.

La période plus récente confirme ce goût des jardins avec un chef d'œuvre de rocaille au Domaine de Lavaux (1910) ou une création très réussie à Thonnance-lès-Joinville (2003).

Il est donc naturel que se soit créée une association Parcs et Jardins de Haute-Marne. Son objet est « la sauvegarde, la mise en valeur et la promotion du patrimoine Parcs et Jardins de Haute-Marne ». Cette association fêtera ses 25 ans l'année prochaine.

ROBERT SAUVEGRAIN

PRÉSIDENT DE PARCS ET JARDINS DE HAUTE-MARNE



Parc du château de Donjeux (52).

(à gauche) Jardin de Mon Moulin à Thonnance-lès-Joinville (52).

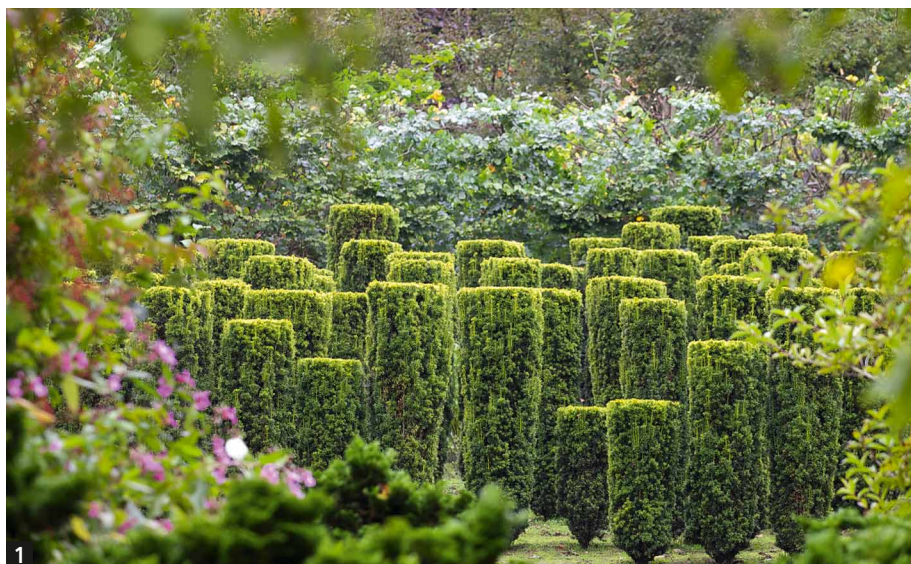
JARDINS DES HAUTS DE FRANCE



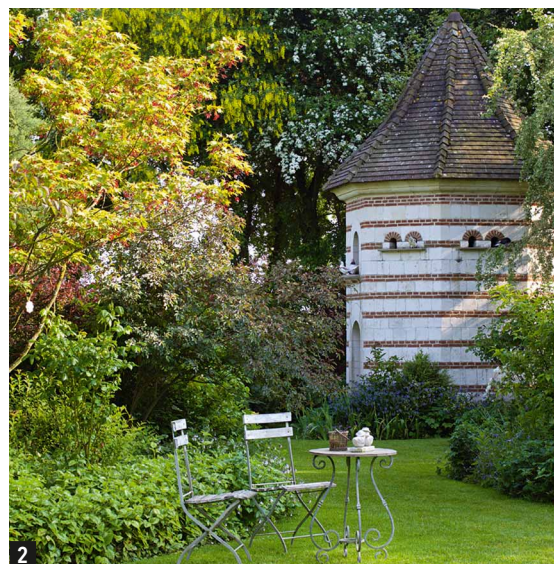
Même si notre région garde de précieux souvenirs de l'histoire des jardins, – comme le parc de Vieil Hesdin, que les Comtes d'Artois dès le XIII^e siècle sublimèrent de fontaines, jeux, pavillons à systèmes et automates faisant alors le modèle de toute la chrétienté, ou le Jardin de Courset considéré à la fin du XVIII^e siècle, le deuxième de France après le Jardin du Roi –, et peut s'enorgueillir de la naissance des plus éminents et immortels botanistes, l'histoire du Nord de la France, pays carrefour, berceau de l'industrialisation et perpétuel champ de bataille et de conflits, n'a guère joui de la sérénité propre à la transmission du patrimoine naturel et fragile que sont les jardins.

Et pourtant ! Nos jardins avaient de la mémoire et nos vieux parcs refusaient de disparaître. Certains se placèrent alors à leurs chevets et entamèrent de spectaculaires restaurations. D'autres passionnés, artistes, paysagistes, botanistes, historiens et jardiniers, créèrent de merveilleux jardins, réémaillant les paysages de notre belle grande région. À cette renaissance, il fallait donner une identité, faire de toutes les personnalités une association. Mieux, une famille ! Sous la houlette attentionnée de notre présidente qui sait mieux que personne exalter les talents de chacun, nous portons tous la bannière des parcs et jardins des Hauts de France. Un singulier guide de nos jardins chaque année, des articles de presse, des échanges, un travail profond et efficace nous valent aujourd'hui d'être rejoints par des jardins prestigieux. Nous nous honorons de compter parmi nos administrateurs les délégués du C CVS et de l'EBTS. Nous retournant pour faire le bilan de 22 ans de ténacité, nous sommes heureux de constater que ces efforts conjugués, à herser des terres ingrates, à aplanir les difficultés, à semer des fleurs, à tenir nos jardins, ont fait de ce maillage humain de passionnés complices. La pépinière n'a pas fini de livrer de bons fruits pour la plus grande gloire des jardins.

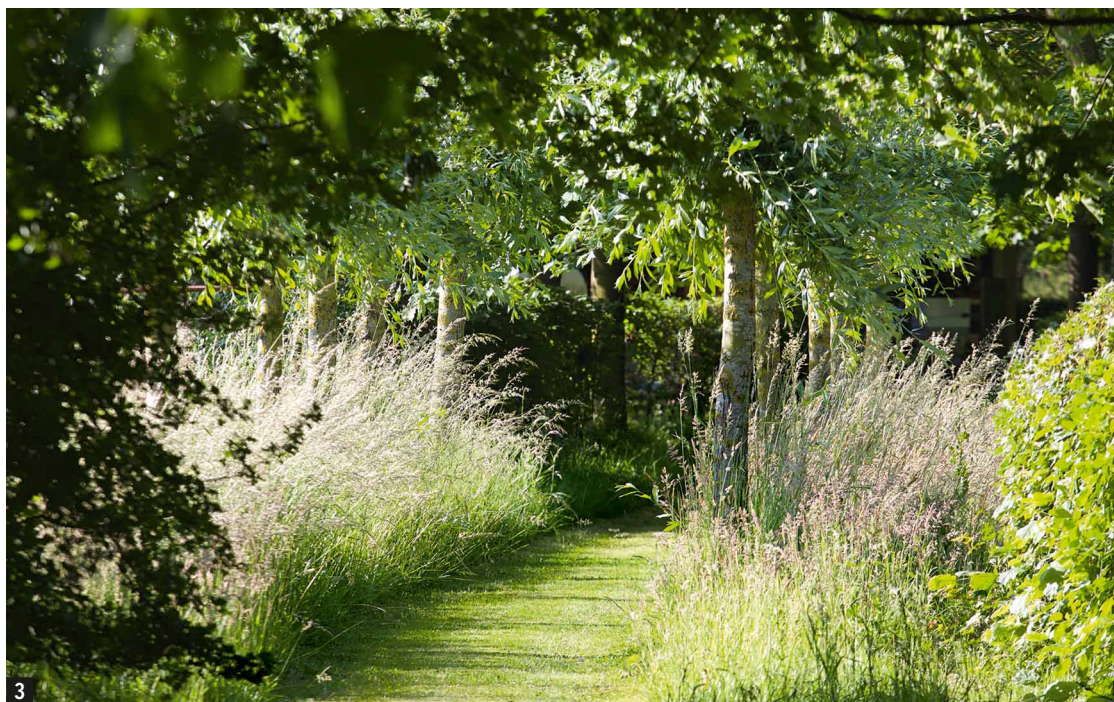
FRANÇOISE DROULEZ
PRÉSIDENTE DE JARDINS DES HAUTS DE FRANCE



1



2



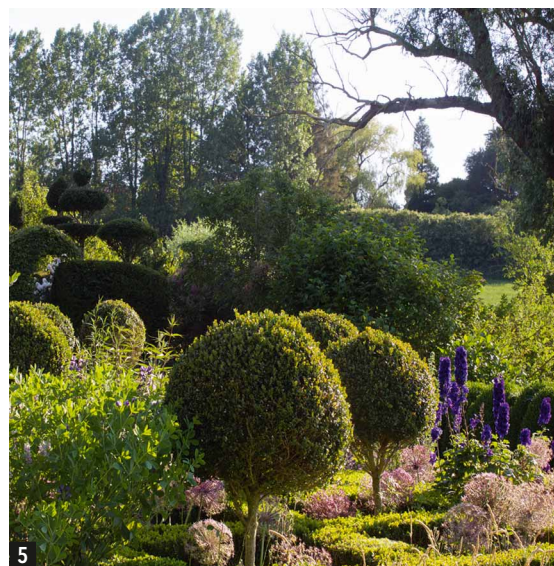
3

- 1. Jardins de Séricourt (62).
- 2. Jardin des Lianes à Chériennes (62).
- 3. Jardin du Lansau à Marchiennes (59).
- 4. Jardin du Beau Pays à Marcq-en-Baroeul (62).
- 5. Jardin du Mont des Récollets à Cassel (59).

(page de gauche)
 Reflets de Jardin à Pénin (62).



4

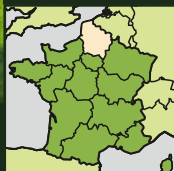


5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE PICARDIE



HAUTS
DE FRANCE



L'Association régionale des Parcs et Jardins de Picardie a été créée en 1994, depuis lors Parcs et Jardins de Picardie-Hauts de France (APJP-HDF). Elle regroupe actuellement 58 jardins ouverts au public, quelques jardins non-ouverts et des Amis. 43 sont privés et 15 publics. Nous organisons des voyages d'études à l'étranger.

Les propriétés Monuments Historiques (musées, châteaux, abbayes) représentent 48 jardins tandis que les autres types de jardins sont 10. Les jardins les plus connus de tous sont Chantilly et Ermenonville.

Actuellement nous dénombrons 24 jardins adhérents, titulaires du label Jardin Remarquable. L'association est représentée au sein de la Commission Régionale des Monuments Historiques (CRPA, 7 réunions par an) et du Groupe Label Jardin Remarquable (2 par an).

Elle possède un accord écrit de la DGFIP pour offrir des réductions fiscales aux personnes physiques et morales, et accorde depuis de nombreuses années des prix pour les lauréats du Master2 « Jardins Historiques Patrimoine Paysages » de l'ENSAV.

PAUL-ETIENNE LEHEC
PRÉSIDENT DE L'APJP



Roseraie de l'abbaye de Chaalis (60).
(à gauche) Donjon de Vez (60).

PARCS ET JARDINS DE L'OISE



Dans le département de l'Oise ils sont près de six cents amoureux des jardins à avoir rejoint l'association Parcs & Jardins de l'Oise qui existe depuis 1992.

PJO, dynamique, propose de nombreuses activités : travaux pratiques (taille, bouturage, conception de jardins etc.), rencontres autour d'un thème, « grandes sorties », échanges de plantes, brocante au jardin, visite de pépinières... L'activité préférée de ses adhérents reste, cependant, la visite de jardins, dans l'Oise ou ailleurs, en France et à l'étranger.

PJO a souhaité élargir son horizon en soutenant des associations caritatives et en nouant un partenariat avec Open Gardens / Jardins Ouverts qui œuvre au service des enfants malades. Certains jardins ouvrent leurs portes à son profit.

Deux livres ont été publiés par l'association et ont rencontré un franc succès : *Jardins privés de l'Oise – Charme & poésie* et *Jardins privé de l'Oise – Chantilly & alentours*.

Ampleur et variété de la communication, d'une part (4 bulletins saisonniers, flashs infos réguliers par mail, blog) et engagement soutenu d'une équipe de bénévoles, d'autre part, sont les clés du succès de Parcs & Jardins de l'Oise... sans oublier l'atmosphère chaleureuse qui préside aux diverses rencontres. Nos adhérents nous le disent souvent : ces retrouvailles, au cœur des jardins, loin des soucis du quotidien, sont des moments de pur bonheur !

BRIGITTE LECŒUR
PRÉSIDENTE DE PARCS ET JARDINS DE L'OISE

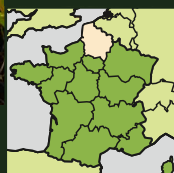


Potager des Princes à Chantilly (60).
(à gauche) Le Moulin Ventin à Paillart (60).

PARCS ET JARDINS DE L' AISNE



HAUTS
DE FRANCE



De belles rencontres entre amateurs de jardins !
Vous habitez dans l'Aisne, vous aimez les jardins, les parcs, les arbres, les fleurs, la nature, les paysages et vous souhaitez découvrir les plus beaux parcs et jardins de l'Aisne, des Hauts de France, de France, d'Europe... Rejoignez-nous vite !
Avec nous, vous vous baladerez d'un jardin à l'autre pour y cueillir des idées, cultiver vos envies, découvrir des sites d'exception et apprécier le soin que les propriétaires apportent à leurs jardins et bien sûr à l'accueil des visiteurs !

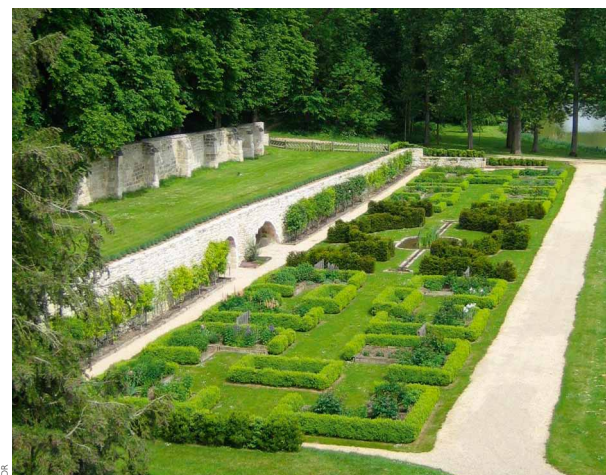
Une modique cotisation annuelle vous ouvre les portes de nos jardins, de nos visites-conférences, de nos ateliers de bonnes pratiques, de nos échanges toujours amicaux et conviviaux. À réception de votre cotisation, nous vous enverrons le programme de l'année et vous pourrez ainsi choisir d'en profiter pour mieux nous connaître et apprécier tout ce que nous découvrirons ensemble.

« Parcs et Jardins de l'Aisne » réunit des amateurs de jardins qui partagent une passion commune pour la nature et la convivialité. Les sorties trimestrielles et le voyage annuel permettent de découvrir de nouveaux parcs et jardins, de se perfectionner en matière botanique et de partager des expériences avec d'autres passionnés.

L'atmosphère accueillante contribue à créer des liens forts entre les membres de l'association, toujours heureux de se retrouver et d'accueillir de nouveaux membres.

Le département de l'Aisne est emblématique des Hauts de France, une région où l'accueil, la générosité et la convivialité sont des priorités !

NICOLAS VIVANT
PRÉSIDENT DE PARCS ET JARDINS DE L' AISNE



Prieuré de Longpré à Haramont (02).
(à gauche) Parc et jardins de Viels-Maisons (02).

ASSOCIATION PICARDE DES PARCS ET JARDINS

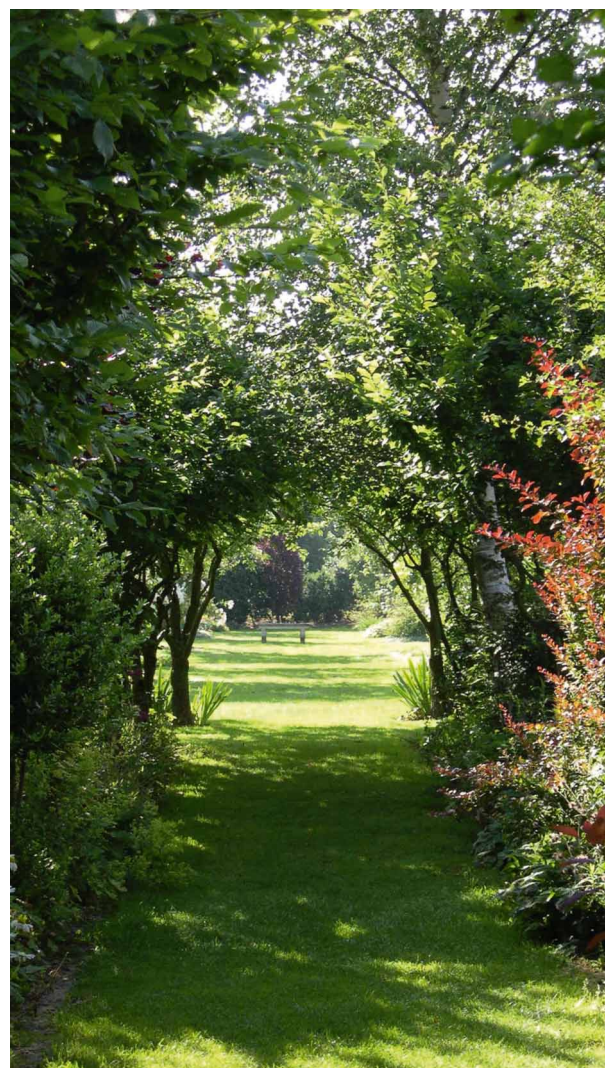


Pour l'année 2023 l'Association Picarde des Parcs et Jardins a poursuivi son action de rencontre, sortie et voyage. La rencontre des vœux, comme de l'Assemblée Générale remportent toujours un grand succès autour d'un repas. En mars, l'atelier de taille de rosiers et de fruitiers ouvre la saison chez nos adhérents Eliane et Maurice de Torcy.

Chaque mois, d'avril à septembre, des visites de jardins attirent beaucoup de nos adhérents.

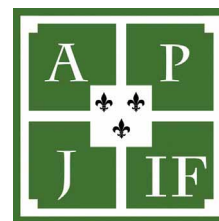
Cette année début mai, un voyage en Italie dans la région des Lacs reste un grand moment de notre vie associative

JACQUES TAQUET
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION PICARDE DES PARCS ET JARDINS



Les Jardins de Maizicourt (80).
(à gauche) Herbarium des Remparts à Saint-Valéry-sur-Somme (80).

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS D'ÎLE DE FRANCE



Tout nouvellement créée l'APJIF (Association des Parcs et Jardins de l'Île-de-France) a pour but de représenter les différentes associations départementales de parcs et jardins de la région vis-à-vis des institutions nationales, de les soutenir et de les faire connaître.

Elle est en particulier partenaire dans les actions spécifiques de la région telles que le tourisme, la culture, l'environnement et l'urbanisme, et la formation. C'est ainsi qu'elle a un représentant dans le groupe de travail régional de labellisation des jardins remarquables, dans les commissions Paysages et Sites, et qu'elle collabore à la coordination de l'opération Rendez-Vous aux Jardins du ministère de la Culture.

Elle est d'autre part en liaison avec le réseau des CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

La diversité et la richesse du patrimoine nature régional, souvent ignoré ... et menacé, sont les objectifs porteurs des actions de ces associations départementales : **La Seine-et-Marne**, département qui représente 50% de la surface régionale est représentée par son association soutenue activement par le CAUE et le Conseil départemental.

L'association de l'Essonne qui renaît avec dynamisme, rassemble de nombreux domaines de toutes importances et participe aux manifestations.

Le Val-de-Marne est représenté aussi par une association, qui bien que très modeste, soutient des manifestations comme des expositions sur les jardins, ou des actions de sauvegarde de territoires publics et privés menacés par les ambitions immobilières.

L'association du Val d'Oise, elle aussi renaissante, fait connaître et soutient son patrimoine vert.

L'association des Parcs et Jardins de Paris et de l'Ouest Parisien est aussi présente.

Un ensemble dynamique dans une région toujours en mouvement.

JACQUES HENNEQUIN
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARCS ET
JARDINS DU VAL-DE-MARNE
SECRÉTAIRE DE L'APJIF



1



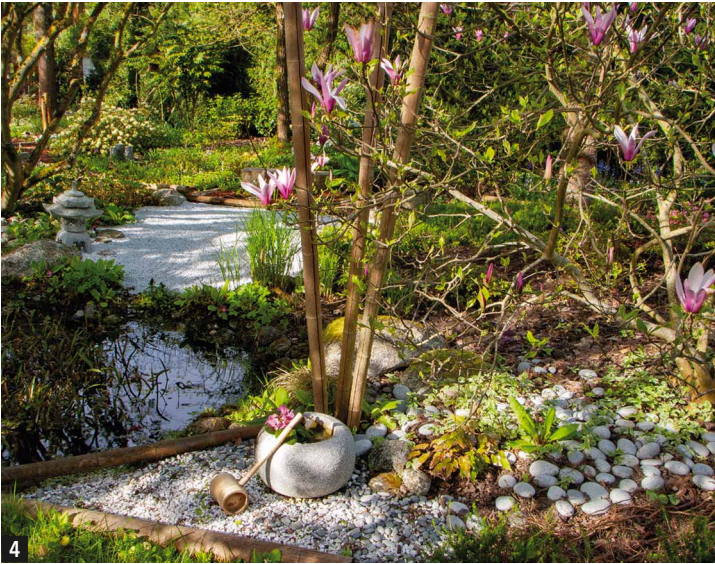
2



3

- 1. Domaine national de Versailles (78)
- 2. Parc du château de Berville (77).
- 3. Domaine national de Malmaison à Rueil-Malmaison (92)
- 4. Jardins de Sonja Gauron au Perray-en-Yvelines (78).
- 5. Jardin Albert Kahn à Boulogne-Billancourt (92)

(page de gauche)
 Roseraie du Val-de-Marne à l'Haÿ-les-Roses (94).



4



5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE NORMANDIE



Les jardins représentent un atout majeur pour la Normandie, fière de ses 37 jardins remarquables. Outre les jardins labellisés, de nombreuses créations plus secrètes mais de grande qualité, contribuent à la beauté des paysages et à la richesse de la biodiversité. Aussi, nos jardins attirent-ils de nombreux visiteurs aimant se ressourcer dans le cadre verdoyant d'un parc historique ou d'un jardin d'agrément. Les jardins participent à la vitalité économique de secteurs ruraux, souvent isolés, trop longtemps ignorés.

Au pays de l'impressionnisme, la Normandie offre de merveilleux jardins vibrant dans la lumière. Mais ces créations vivantes sont des œuvres d'art fragiles nécessitant des soins coûteux dans un contexte rendu difficile par les maladies des végétaux et les menaces sur leur environnement immédiat. Aussi, les gestionnaires recherchent-ils un appui auprès des associations spécialisées.

L'association des parcs et jardins de Normandie pour l'Eure et la Seine-Maritime (APJN) soutient les gestionnaires des jardins



Parc de Clères (76).

(à gauche) Château de Champ de Bataille au Neubourg (27).

UPJN

Union des Parcs et Jardins de Normandie

adhérents en restant attentive aux difficultés, en favorisant les échanges entre membres lors des sorties et des voyages d'étude, en diffusant des articles de qualité dans sa gazette et son site internet parcs-jardins-normandie.fr, en renforçant la notoriété des jardins ouverts pour attirer de nombreux visiteurs.

L'Union des Parcs et Jardins de Normandie (UPJN) regroupe le Calvados, l'Orne et la Manche. La défense des paysages et des terroirs, les visites et voyages pour une meilleure connaissance des parcs et jardins, le soutien actif aux propriétaires de jardins sont au cœur de son action.

Une lettre d'information régulière ainsi qu'un secrétariat très actif diffusent les actualités et les projets de voyages.

EDITH DE FEUARDENT
PRÉSIDENTE DE L'APJN

JEAN-ANTOINE THIMON
PRÉSIDENT DE L'UPJN

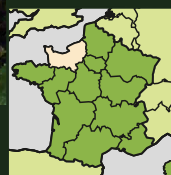


Jardin Retiré à Bagnoles-de-l'Orne (61).
(à droite) Jardins de Castillon (14).

UNION DES PARCS ET JARDINS DE NORMANDIE



NORMANDIE



ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS D'AQUITAINE

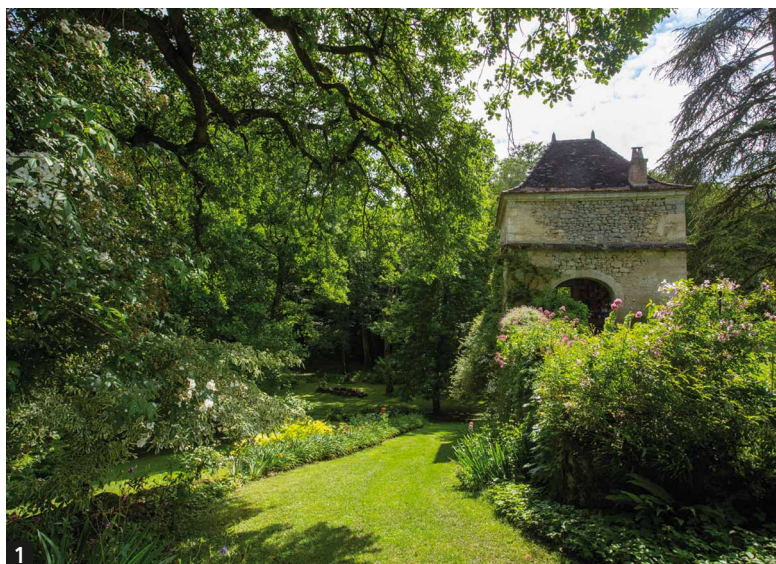


Depuis sa création en 1992, l'APJA a pour objectif de promouvoir et de développer la protection des jardins d'Aquitaine, l'ancienne région regroupant les départements de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne ou Pyrénées Atlantiques, grâce à ses différentes activités et à l'implication de ses membres. Pour mener à bien ses missions, l'APJA favorise les rencontres en organisant entre autres de nombreuses sorties à la journée, dans les jardins de notre région, ainsi que des voyages à la découverte des plus beaux jardins de France et d'ailleurs.

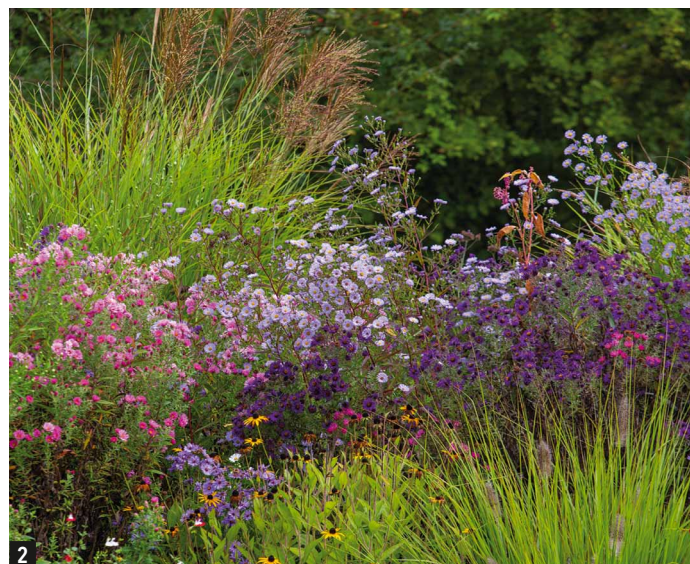
L'Association des Parcs et Jardins d'Aquitaine (APJA) et la Fondation du patrimoine ont créé en 2023 la première édition du « Prix du Jardin Patrimonial APJA - Fondation du patrimoine » et ont le plaisir d'annoncer son lauréat : le parc Latour-Marliac situé au Temple-sur-Lot (47110) en Lot-et-Garonne. Doté d'un soutien de 4 000 euros, ce prix a pour objectif d'accompagner et de récompenser une restauration ou une extension d'un jardin labellisé « Jardin Remarquable » par décret du ministère de la Culture, ou d'un jardin répertorié sur le site des Parcs et Jardins de France. Trois candidatures ont été présélectionnées et ont fait l'objet d'une visite du jury composé de personnalités du monde du patrimoine et des jardins en mai 2023. Le lauréat, le Parc Latour-Marliac au Temple-sur-Lot (47110) s'est vu remettre son prix le 23 juin à château Figeac à Saint-Emilion, propriété de la famille Manoncourt qui a eu l'amabilité d'accueillir la manifestation.

Vous êtes amateur de jardins et habitez en Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne ou Pyrénées Atlantiques. Vous souhaitez rejoindre notre communauté de passionnés de jardins. Que vous soyez propriétaire ou non d'un jardin ouvert au public, les membres de l'APJA seront heureux de vous accueillir.

GUIRAL DE RAFFIN
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARCS
ET JARDINS D'AQUITAINE



1



2



3

- 1. Jardin du château d'Arpaillan à Naujan-et-Postiac (33).
- 2. Jardin du Fond de l'Or à Lugon (33).
- 3. Jardin des Barthes à Saubrigues (40).
- 4. Jardins de Marqueyssac à Vézac (24).
- 5. Parc de Latour-Marliac au Temple-sur-Lot (47).

(page de gauche)
Jardin de la Souloire à Saint-Germain du Puch (33).



4



5

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DU LIMOUSIN



Arthur Young traverse le Limousin en 1787. Il compare le pays à un vaste jardin : « La route est incomparablement belle et ressemble beaucoup plus aux allées d'un jardin qu'à un grand chemin », puis il s'extasie sur la succession de collines et de vallées. Les limousins sont très attachés à leurs paysages, leurs rivières, leurs arbres.

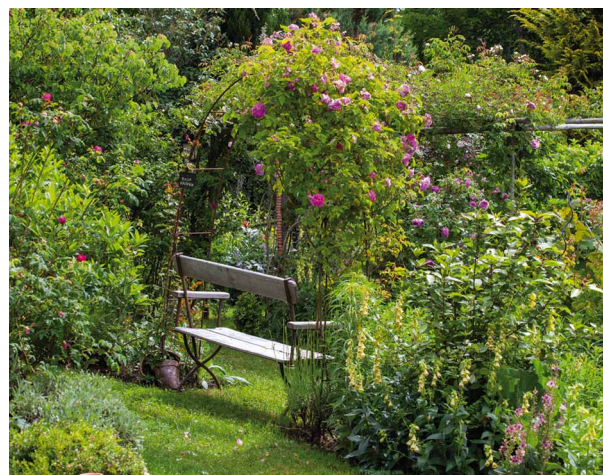
Il y a 10 jardins remarquables dans les trois départements. Mais il y a beaucoup d'autres jardins intéressants et quelquefois insolites. L'hygrométrie importante a aidé à la création de nombreux arboretums ainsi que de parcs à l'anglaise, dont certains ont été dessinés par le Comte de Choulot.

L'Association des Parcs et Jardins du Limousin est une petite association quand on la compare à d'autres associations regroupées au sein du Comité des Parcs et Jardins de France. Notre action est principalement la visite de jardins, de milieux naturels, de réserves de biodiversité en Limousin ou dans des territoires voisins.

Quelques conférences sont organisées. Ainsi, nous avons fait, cet été, une visite guidée par Gilles Clément du Paradis des oiseaux à Sarlande (Dordogne) chez Jean Mottet.

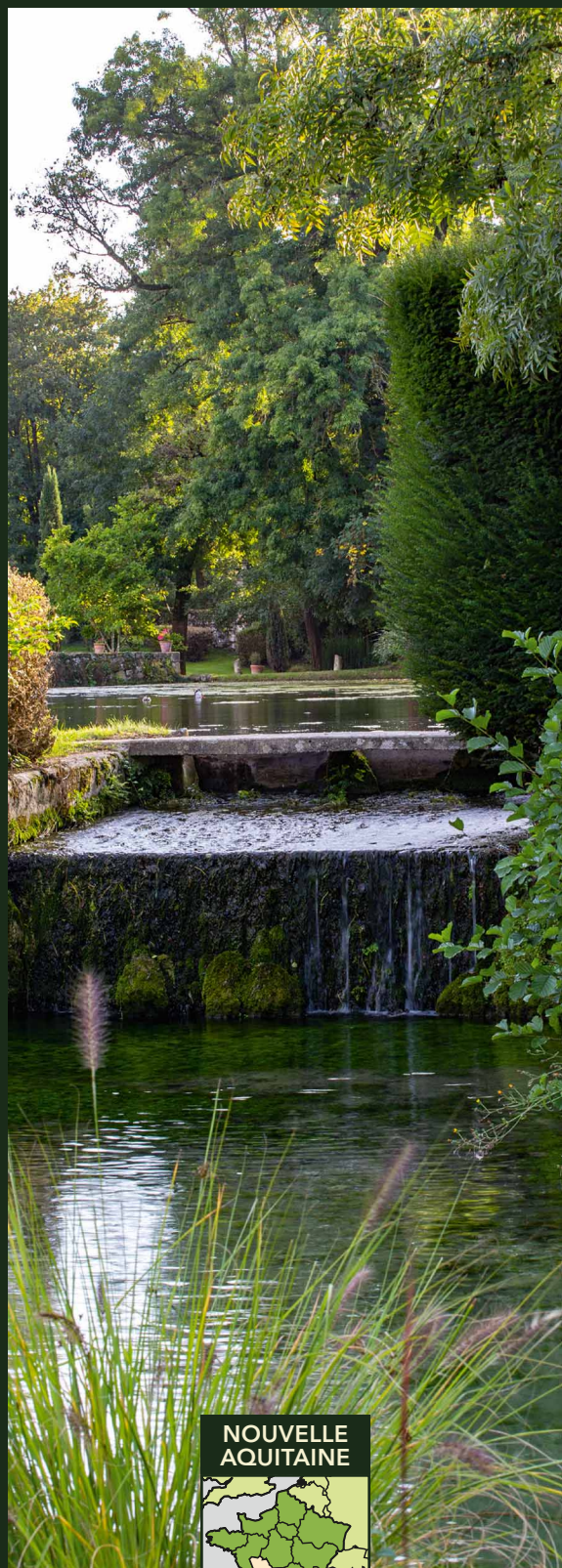
La paysagiste Marie-Bénédicte Détré, secrétaire générale de l'association, dirige le projet de refonder notre site internet en une plateforme plus large, qui pourrait accueillir les autres associations de jardins du Limousin et en faire un lieu d'échange plus ouvert, ainsi qu'une bourse d'échanges de plantes.

GUILLAUME DE VILLELUME
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DU LIMOUSIN



Jardin de la Ganille à Ussel (19).
(à gauche) Jardin de Val Maubrunne à La Brionne (23).

PARCS ET JARDINS DE POITOU- CHARENTES



L'ancienne région administrative de Poitou-Charentes, désormais rattachée à la Nouvelle Aquitaine, est constituée de quatre départements : la Vienne, les Deux-Sèvres, la Charente et la Charente-Maritime. Les paysages y sont très diversifiés, des derniers contreforts bocagers du Massif armoricain aux « champagnes » vallonées des zones viticoles du sud, en passant par les premières collines du Massif central en Charente limousine, sans parler du littoral et du magnifique marais poitevin, paradis de biodiversité.

Dans ce contexte de forte ruralité, le jardin a toujours trouvé une place de premier choix. Il n'est pour s'en convaincre que de constater le nombre et la vitalité des associations de jardiniers en tous genres. Lors des rendez-vous aux jardins, début juin, on relève très régulièrement plus de 160 jardins ouverts au public sur ces seuls quatre départements. À ce jour, le territoire Poitou-Charentes compte 17 jardins labellisés « Jardins Remarquables ».

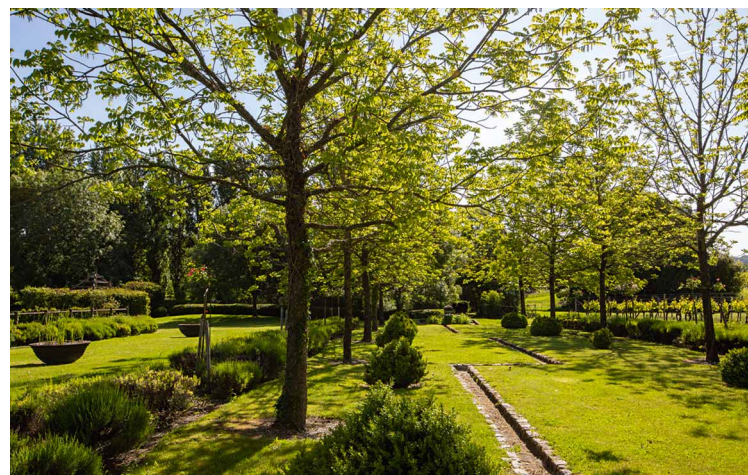
L'association régionale des parcs et jardins de Poitou-Charentes a été fondée en 2003 par Ghislain de Beaucé, propriétaire du Logis de Forge (jardin remarquable en Charente), qui en a été président pendant une quinzaine d'années. L'association organise des rencontres découvertes de jardins, ouvertes aux membres de l'association et aux invités intéressés par le sujet. Parmi les réalisations récentes, on peut citer la création d'une carte des jardins de Poitou-Charentes, mise à disposition des propriétaires de jardins pour leurs visiteurs.

Le site internet des jardins de Poitou-Charentes est accessible sur : <https://parcsetjardins-poitou-charentes.fr>

L'association est ouverte à tous ceux qui s'intéressent au monde du jardin, qu'ils aient eux-mêmes un jardin, quelle qu'en soit la taille, ou non.

BERNARD MERLET,

TRÉSORIER DE L' ASSOCIATION RÉGIONALE DES PARCS ET JARDINS
DE POITOU-CHARENTES



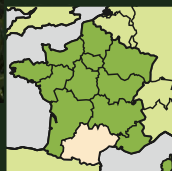
Jardins du Chaigne à Belleville (16).

(à gauche) Jardin du Logis de Forge à Mouthiers sur Boëme (52).

PARCS ET JARDINS DU LANGUEDOC- ROUSSILLON



OCCITANIE



L'APJLR a été créée en 1995 par des propriétaires et des amateurs de jardins avec l'appui de l'Etat pour ce qui était alors une Région administrative. Regroupée au sein de la Région Occitanie, en accord et en collaboration avec l'Association des Parcs et Jardins de Midi-Pyrénées, elle représente les jardins les plus marqués par le climat et l'histoire de la Méditerranée (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales). Bien que dotée de très anciens jardins de grande valeur historique et nombreux parcs de châteaux, l'entretien de ceux-ci avait été négligé. Mais une nouvelle dynamique est apparue grâce à des propriétaires passionnés et des universitaires militants pour la sauvegarde de ce patrimoine. Très rapidement l'APJLR s'engagea dans une information forte du grand public, appuyée par des adhérents bénévoles, sur l'activité des jardins et dans l'appui à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en créant et diffusant dès 1997 la brochure *Le Temps des Jardins*.

Forte de 150 adhérents amateurs et de 25 jardins ouverts au public, elle poursuit sa collaboration avec les services de l'Etat et de la Région pour la promotion de la politique en faveur des jardins, plus particulièrement la labellisation des « Jardins Remarquables » et l'inventaire du patrimoine. Elle développe la connaissance de l'art des jardins et des pratiques de jardinage raisonnées au travers de son bulletin *Jard'info* et de visites tant en région, qu'en France et à l'Etranger.

La belle image que donnent aujourd'hui les jardins de notre région est la conséquence d'un important investissement humain et financier, bien au-delà des stricts avantages économiques. Mais la situation reste fragile et sous la dépendance de la passion de nos « jardiniers ».

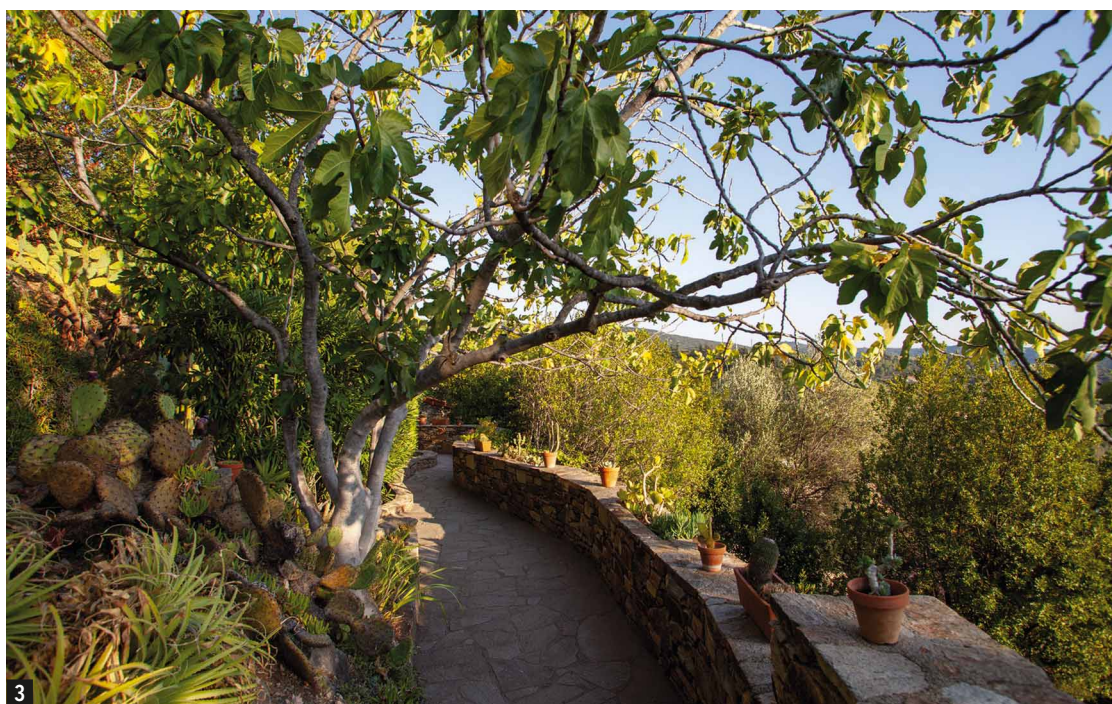
JEAN-LOUIS DOUILLET
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARCS ET
JARDINS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



1



2



3

- 1. Abbaye de Fontfroide à Narbonne (11).
- 2. Bamboueraie en Cévennes à Généralgues (30).
- 3. Jardin méditerranéen de Roquebrun (34).
- 4. Jardin de la Noria à Saint-Quentin la Poterie (30).
- 5. Parc du château d'Aramon (Gard).

(page de gauche)
Jardin des Oules à Saint-Victor des Oules (30).



4



5

PARCS ET JARDINS DE MIDI-PYRÉNÉES



Fin du xv^e siècle, Toulouse et ses environs vécurent un véritable « siècle d'or » : « ville savante » avec l'incontestable prestige de son Académie des Jeux Floraux, sa Faculté de Droit, son Parlement et les Capitouls, mais aussi « ville florissante » grâce au pastel, cette plante tinctoriale qui seule donne à l'époque des bleus superbes et s'exporte dans toute l'Europe. Une nouvelle élite s'enrichit et rivalisa à travers la création de belles demeures accompagnées de leurs parcs ou jardins, à ce jour, privés ou publics, méconnus ou remarquables.

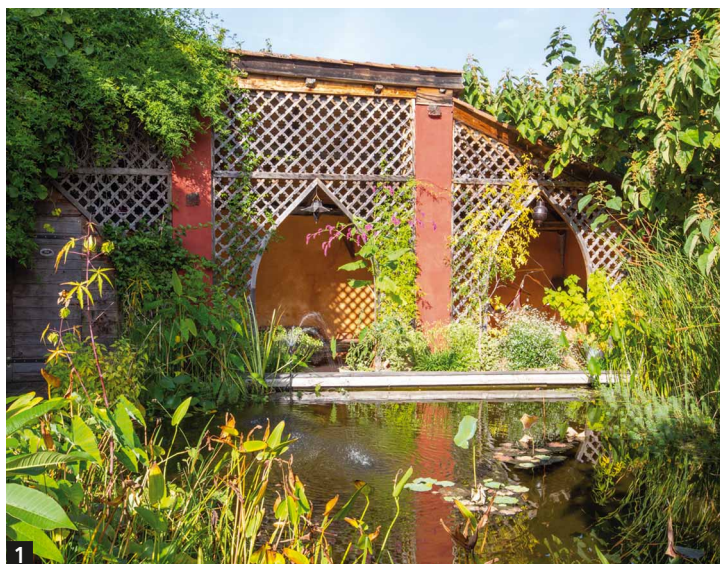
Depuis, l'Art des jardins, bien ancré en Occitanie, génère des initiatives variées que PJMP tente de découvrir ou de promouvoir depuis 20 ans à travers des actions, qui toutes concourent à la mise en valeur des richesses de ce patrimoine végétal.

À son réseau d'adhérents propriétaires ou amateurs passionnés de l'art des jardins (150 environ) qui ne cesse de se renouveler, PJMP propose sur les 8 départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Lot, Hautes Pyrénées, Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, un programme riche et diversifié de visites de terrain, rencontres ou formations à thèmes, qui privilégient les échanges de conseils ou d'informations en matière botanique.

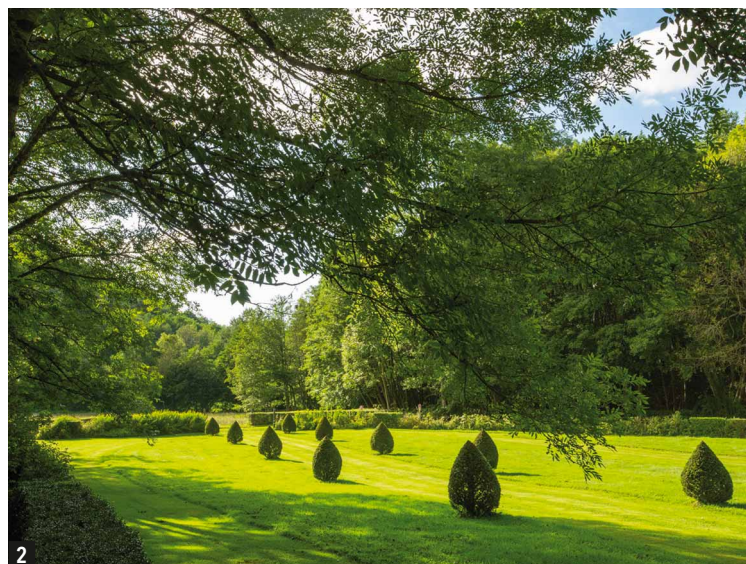
Annuellement, PJMP envisage l'attribution d'un don financier ponctuel à un ou plusieurs de ses propriétaires adhérents, sous la forme « Aide d'Intervention Exceptionnelle » ou « Don, prix et récompense » pour aider à la sauvegarde, saluer une création ou un entretien remarquable.

Témoins sur le terrain des effets du changement climatique (nappes phréatiques en baisse, écarts de températures, espèces en mouvement...), PJMP a à cœur de s'informer et d'encourager toutes les actions relevant du jardinage raisonné.

BÉATRIX DE GARY
PRÉSIDENTE DE PARCS ET JARDINS DE
MIDI-PYRÉNÉES



1



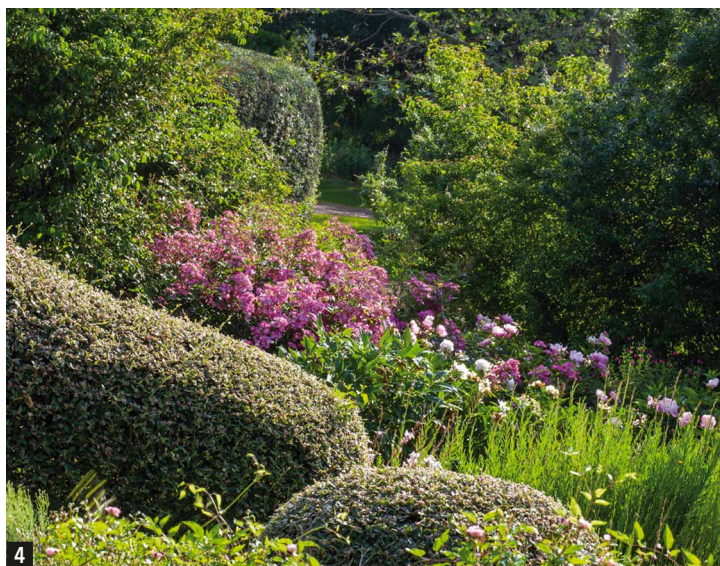
2



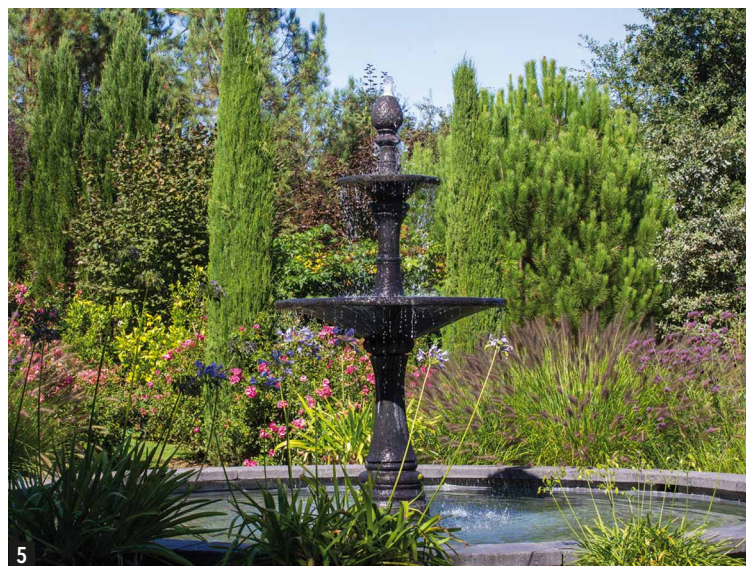
3

- 1. Jardin des Paradis à Cordes-sur-Ciel (81).
- 2. Abbaye de Combelongue à Rimont (09).
- 3. Jardin des Marteles à Giroussens (81).
- 4. Jardins de Quercy à Verfeil-sur-Seye (82).
- 5. Jardin de la poterie Hillen à Thermes-Magnoac (65).

(page de gauche)
Jardins de Coursiana à La Romieux (32).

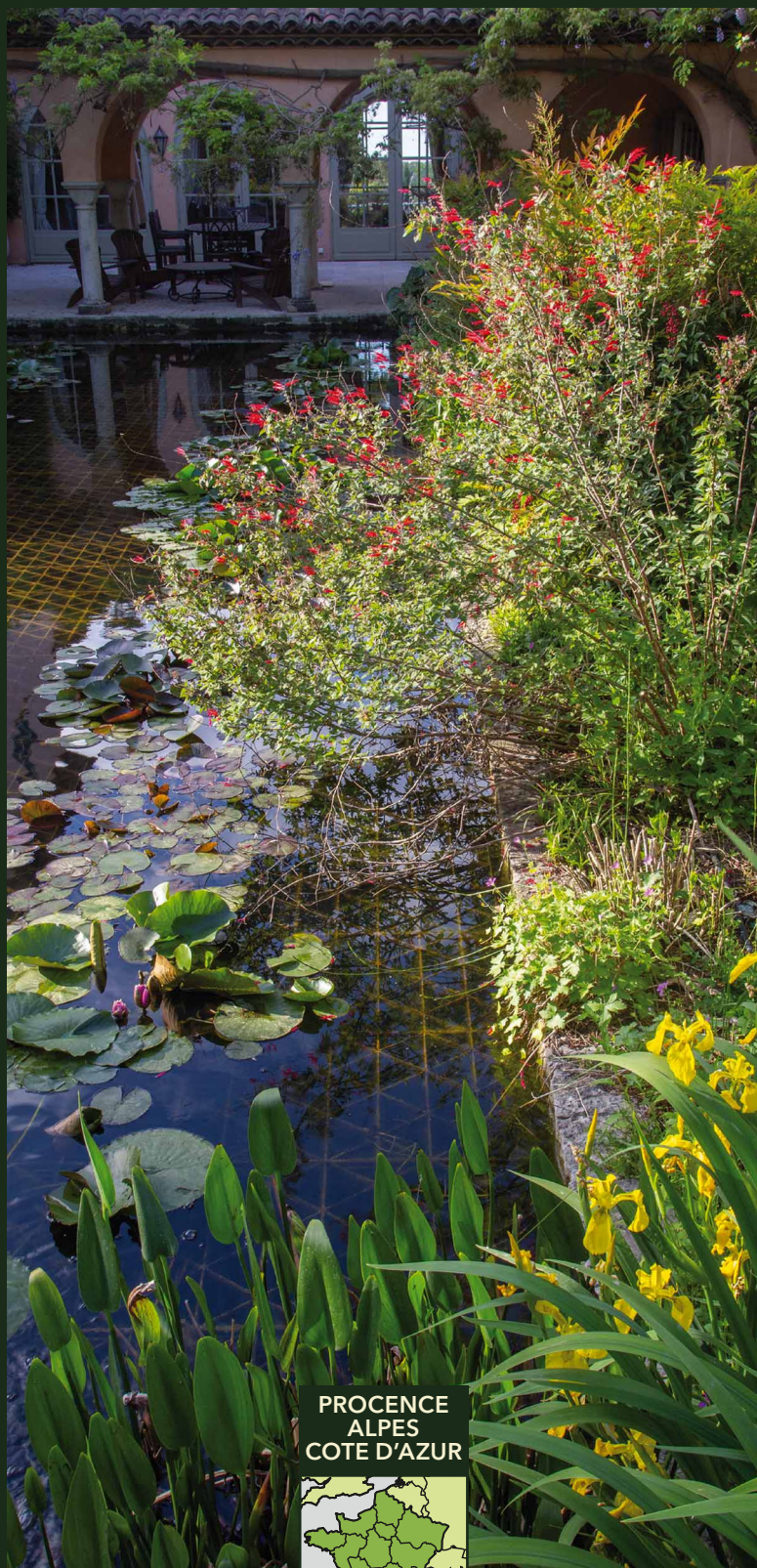


4

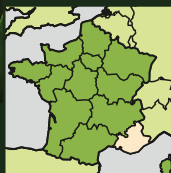


5

PARCS ET JARDINS DE PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur continue d'attirer les amoureux des parcs et jardins par la diversité climatique qu'elle offre sur ses six départements : le climat méditerranéen sur le Var et les Alpes-Maritimes constituant la Riviera, le climat provençal sur le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, et le climat alpin sur les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes dont les particularités climatiques ont intéressé beaucoup de botanistes, ethnobotanistes, paléobotanistes, qui ont sélectionné de riches collections de plantes de toute origine depuis de nombreuses années et sur toute notre région.

L'association Parcs et Jardins de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour but d'encourager le maximum de propriétaires de jardins à recevoir du public. Les Rendez-vous aux jardins organisés de concert avec la DRAC ont chaque année plus de visiteurs. PJPACA soutient les activités des jardins en diffusant les manifestations proposées sur son site.

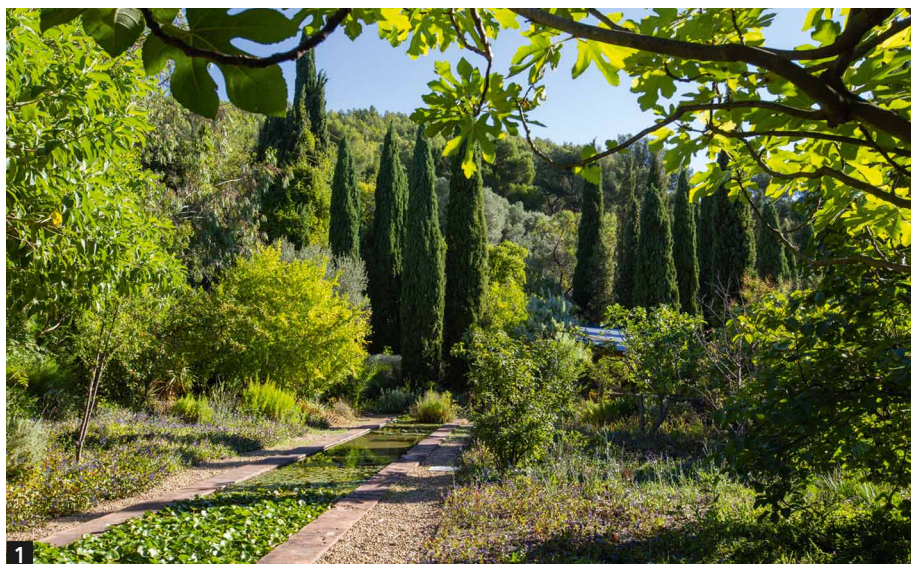
Par ailleurs, elle organise tout au long de l'année des visites de jardins et un voyage par an en France ou à l'étranger. Elle participe chaque année à la commission du label Jardin remarquable et aux réunions de la CRPA (commissions régionales du patrimoine et des sites).

En collaboration avec la DRAC également, nous avons organisé plusieurs colloques sur deux jours dont les comptes rendus peuvent être consultés sur le site internet.

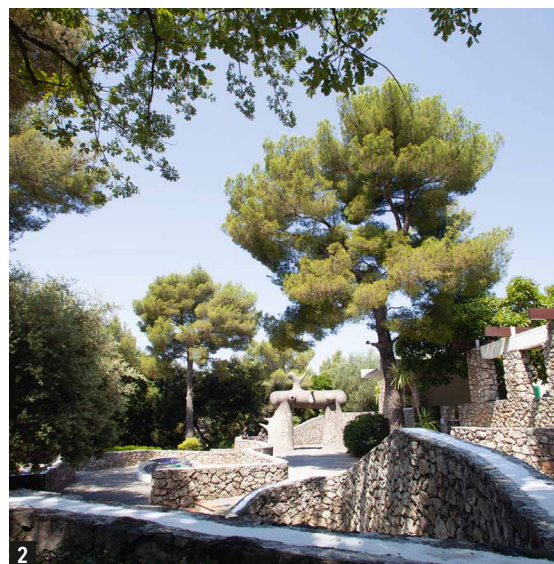
Tous les ans, lors de la fête des plantes d'Albertas à Bouc Bel Air l'association remet un prix PJPACA d'une valeur de 300 € à un stand réservant aux propriétaires de jardins le meilleur choix de plantes ou les meilleurs conseils de jardinage.

PJPACA soutient des associations d'amis de jardins remarquables qui organisent des événements de fêtes de plantes.

DOMINIQUE BORGEAUD
PRÉSIDENTE DE PARCS ET JARDINS DE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



1



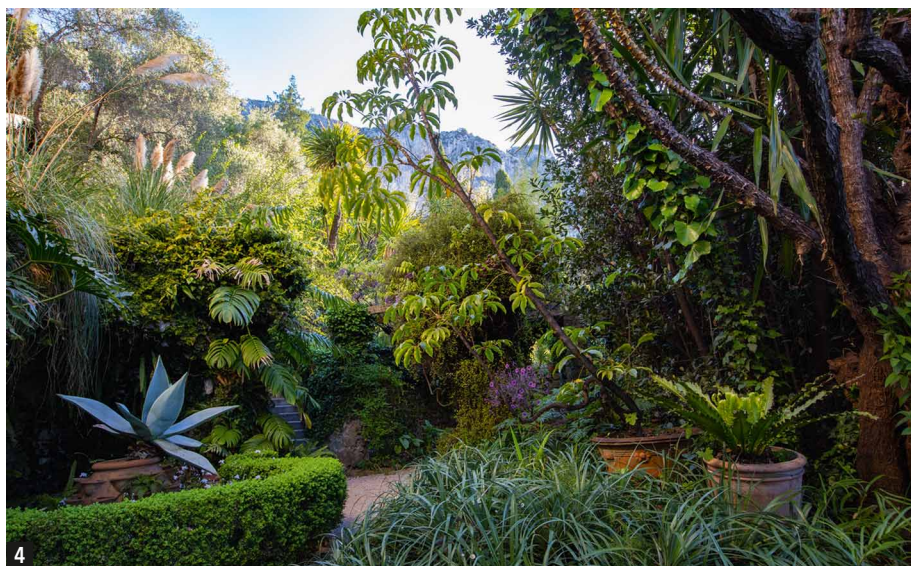
2



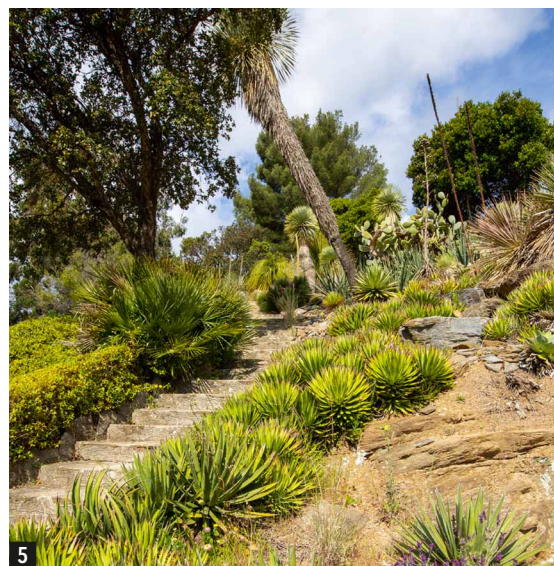
3

1. Domaine d'Orvès à La Valette du Var (83).
2. Fondation Maeght à Saint-Paul de Vence (06).
3. La Louve à Bonnieux (84).
4. Le Clos du Peyronnet à Menton (06).
5. Jardin des Méditerranées au Domaine du Rayol (83).

(page de gauche)
 Domaine Saint-Jacques du Couloubrier à Grasse (06).



4



5

ASSOCIATION DES PARCS JARDINS ET PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

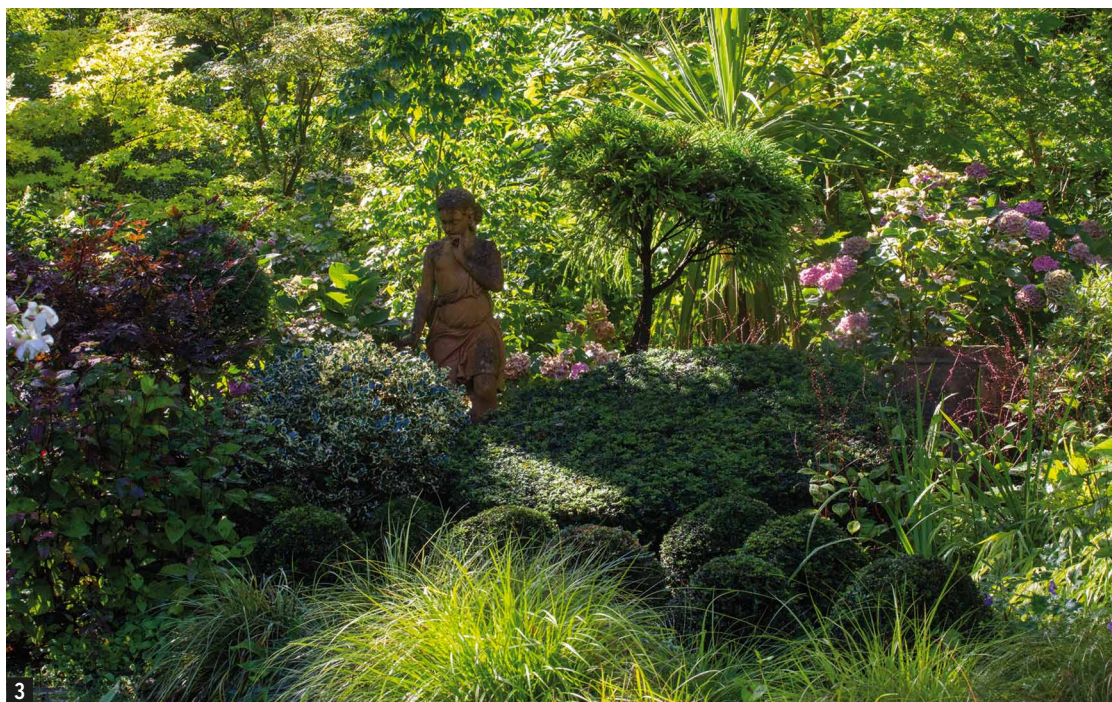
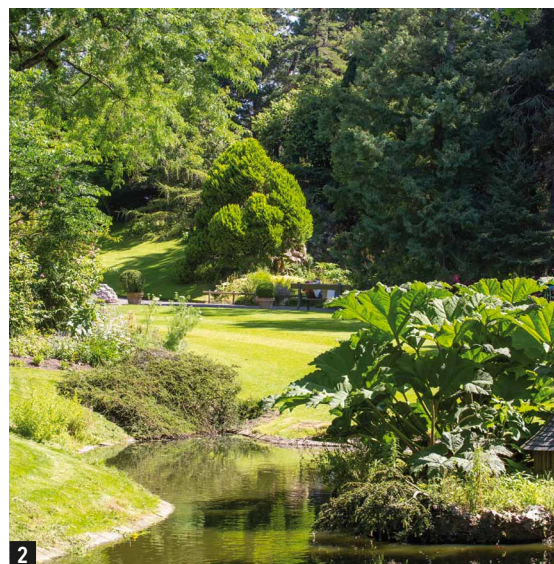
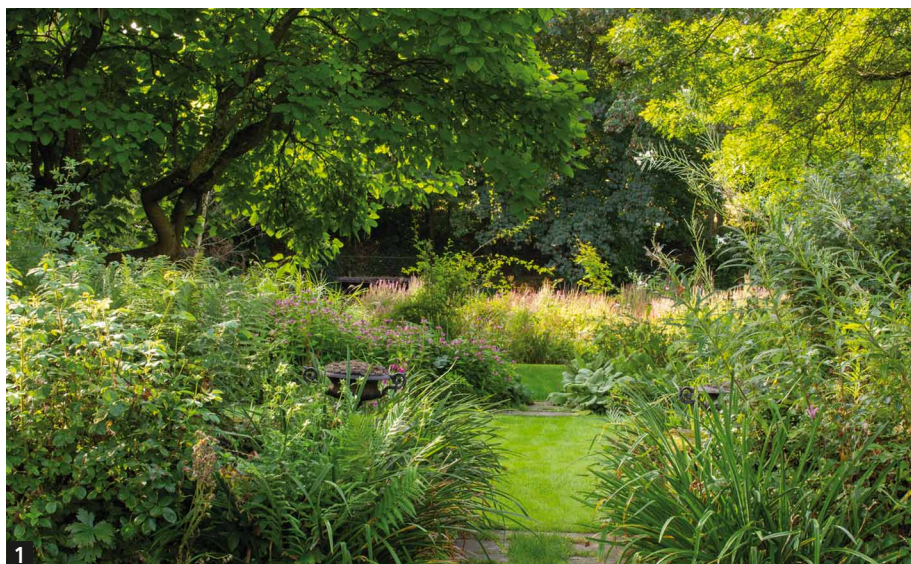


L'APJPL rassemble 4 associations départementales : JASPE (Sarthe et Mayenne), ASPEJA (Maine-et-Loire), APJV (Vendée) et LAPAJ (Loire-Atlantique) et compte ainsi près de 800 membres. L'APJPL est l'interlocuteur des institutions régionales (DRAC, Conseil régional et DREAL) et partenaire du CPJF. Parmi les 3745 jardins historiques recensés par le service régional de l'Inventaire, plus d'une centaine sont aujourd'hui ouverts au public et présentés dans la brochure éditée par l'APJPL. Cette brochure distingue les 19 jardins labellisés « Jardin remarquable » par le ministère de la Culture et les 17 « Beau Jardin » récompensés par une commission d'experts diligentés par l'APJPL pour encourager les jardiniers à persévérer dans leurs efforts : au total, 36 parcs et jardins d'excellence.

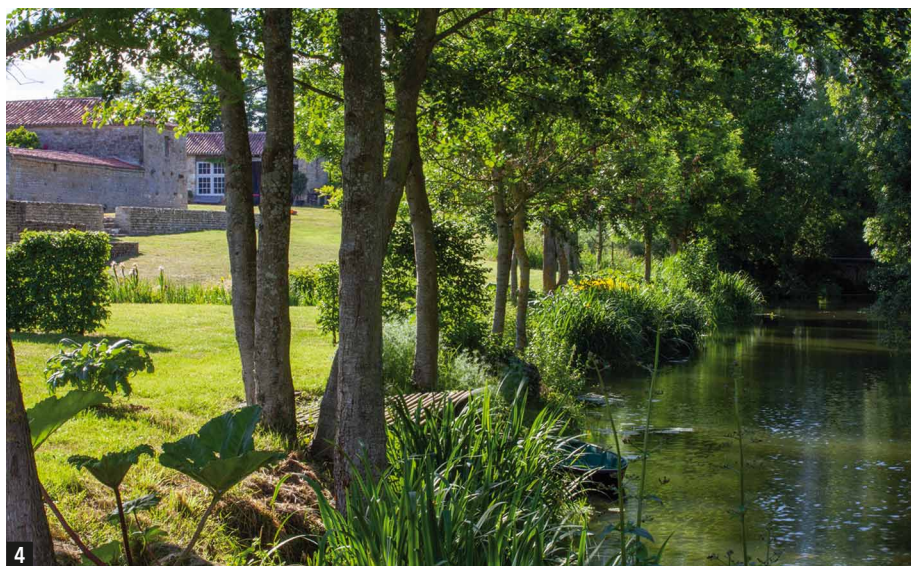
Notre région est fortement marquée par l'abondance des parcs agricoles conçus depuis la Monarchie de Juillet jusqu'au début du xx^e siècle. Les conceptions paysagères développées en Angleterre vont trouver ici un terrain particulièrement favorable. Joignant la recherche du beau et de l'utile, les paysagistes et leurs commanditaires transforment les domaines fonciers en une campagne acadienne où l'exploitation des terres se conjugue avec le souci de leur embellissement. La disposition d'arbres remarquables et le traitement soigné des éléments fonctionnels (bâtiments agricoles, chapelles, moulins...) contribuent à la mise en scène conçue pour différents points de vue : il s'agit autant de valoriser la campagne environnante depuis l'habitation que de valoriser l'habitation depuis la campagne environnante.

La disponibilité des végétaux, importés dans la région depuis le port de Nantes et acclimatés par d'excellents pépiniéristes, a favorisé la richesse botanique d'un chantier paysager pensé à l'échelle de la région tout entière.

CHRISTINE TOULIER
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PARCS,
JARDINS ET PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE



1. Jardin de La Pellerine (53).
2. Jardin des Plantes de Nantes (44).
3. Jardin du Petit Bordeaux à Saint-Bize-en-Belin (72).
4. Logis de Chaligny à Sainte-Pexine (85).
5. Parc de Maulévrier (49).



Retrouvez tous les contacts et horaires d'ouverture des parcs et jardins ouverts au public dans toutes les régions de France sur le site du CPJF :

<https://www.parcsetjardins.fr/jardins/carte>.

Et auprès des associations membres du CPJF sur le site :

www.parcsetjardins.fr/associations/regionales

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- ASSOCIATION PARCS ET JARDINS DE RHÔNE-ALPES
- COMITÉ DES PARCS ET JARDINS D'Auvergne

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- ACANTHE - FRANCHE-COMTÉ
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE BOURGOGNE

BRETAGNE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE BRETAGNE

CENTRE-VAL DE LOIRE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS EN RÉGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

GRAND EST

- PARCS ET JARDINS D'ALSACE
- PARCS ET JARDINS DE HAUTE MARNE
- PARCS ET JARDINS DE L'AUBE
- PARCS ET JARDINS DE LORRAINE

HAUTS-DE-FRANCE

- ASSOCIATION PICARDE DES PARCS ET JARDINS - SOMME
- PARCS ET JARDINS DE L'AISNE
- PARCS ET JARDINS DE L'OISE
- PARCS ET JARDINS DE PICARDIE
- JARDINS DES HAUTS-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS D'ÎLE DE FRANCE
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE PARIS ET DE L'OUEST PARISIEN
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DU VAL-DE-MARNE
- PARCS ET JARDINS DE SEINE ET MARNE

NORMANDIE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE NORMANDIE
- UNION DES PARCS ET JARDINS DE NORMANDIE

NOUVELLE AQUITAINE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS D'AQUITAINE
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE POITOU-CHARENTES
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DU LIMOUSIN

OCCITANIE

- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE MIDI-PYRÉNÉES

PAYS DE LA LOIRE

- ASSOCIATION ASPEJA (MAINE ET LOIRE)
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE VENDÉE
- ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DES PAYS DE LA LOIRE
- ASSOCIATION JASPE (SARTHE ET MAYENNE)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- PARCS ET JARDINS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Accédez directement au site du CPJF en scannant ce code avec votre smartphone.

PANORAMA 2024

Brochure annuelle de présentation du Comité des Parcs et Jardins de France et des associations régionales et départementales membres du CPJF. Diffusion gratuite réservée au CPJF et à ses membres. Ne peut être vendu.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

BRUNO DELAVENNE

COMITÉ DE RÉDACTION

DU CPJF :

DOMINIQUE BORGEAUD
BRUNO DELAVENNE
RICHARD FLAHAUT
JACQUES HENNEQUIN
GEOFFROY DE LONGUEMAR
CHRISTINE TOULIER
PAUL-ETIENNE LEHEC
DIDIER WIRTH

CPJF - COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

168 RUE DE GRENELLE - 75007 PARIS
CHARGÉE DE MISSION :
ARIANE ROLAND-GOSSELIN
TÉL : 01 53 85 40 47
E-MAIL : bureau@cpjf.fr
SITE INTERNET : www.parcsetjardins.fr

RÉALISATION

L'ART DES JARDINS
sous la direction de PHILIPPE LOISON

Imprimé en UE
PARUTION : décembre 2023

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous les pays. Toutes les photos sont © Philippe Loison & Marianne Lavillonnière - Lagor Garden 2023, sauf indication contraire. Les informations sont libres de toute publicité. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.

Les images de la présente brochure conçue avec le concours du magazine L'Art des Jardins illustrent la qualité et la diversité des parcs et jardins de France ouverts au public, et en font la promotion à titre gracieux. Elles ne présupposent pas l'adhésion d'une propriété ou de ses ayants-droits à une association membre du CPJF ou au CPJF au moment de la publication, et ne garantissent pas la continuité de l'ouverture du lieu au public.

En couverture : Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes (45).
Au verso : Domaine Saint-Jacques du Couloubrier à Grasse (06).

NOUVEAU !

les plus beaux jardins de nos régions

PARCS & JARDINS DE FRANCE



La revue PARCS & JARDINS DE FRANCE réalisée par la rédaction du magazine L'Art des Jardins en partenariat avec le CPJF, met à l'honneur l'univers du jardin dans une région de France, et témoigne de son actualité culturelle et touristique, avec des reportages exclusifs sur les plus beaux jardins du territoire, et sur les hommes et les femmes qui contribuent à leur rayonnement ...

14,90 €
le numéro

79 €
les 7 premiers
parus

49 €
les 4 prochains



Déjà parus :
CENTRE VAL-DE-LOIRE,
HAUTS DE FRANCE,
PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR (2 vol.)
LIMOUSIN POITOU-CHARENTES
BRETAGNE et GRAND EST

À paraître :
NORMANDIE (parution printemps 2024)
PAYS DE LA LOIRE (parution automne 2024)

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION ET COMMANDEZ VOS EXEMPLAIRES
DIRECTEMENT EN LIGNE SUR www.parcsetjardins.fr

Les adhérents d'une association membre du CPJF bénéficient d'un tarif
préférentiel (consultez votre association).

Accès direct : scannez le QR code ci-contre !

Règlement sécurisé via CB/Paypal, ou par chèque ou virement
dans la limite des stocks disponibles.



COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE



Le Comité des Parcs et Jardins de France
rassemble 32 associations régionales et départementales de parcs et jardins
et les représente auprès des administrations nationales et internationales.



bureau@cpjf.fr

168 rue de Grenelle - 75007 Paris



www.parcsetjardins.fr